

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3150 - MERCREDI 21 FÉVRIER 2018

JUSTICE

Sept magistrats révoqués pour fautes professionnelles



Le président Denis Sassou N'Gesso patronnant les travaux du Conseil supérieur de la magistrature

En attendant le décret présidentiel devant préciser les noms et prénoms des magistrats révoqués, le Conseil supérieur de la magistrature qui s'est réuni en session ordinaire le 20 février, sous la présidence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gesso, a pris la décision de mettre hors des rangs de cette fonction, sept hauts fonctionnaires pour fautes professionnelles. La réunion a également procédé aux nominations, à l'avancement et à la gestion des carrières des magistrats. Par ailleurs, Henri Bouka et Gilbert Mouyabi, magistrats hors hiérarchie de 4^e échelon, sont nommés respectivement premier président et procureur général près la Cour suprême. Ils remplacent Placide Lenga et Georges Akiera, admis à la retraite.

Page 2

FINANCES

Lancement d'une campagne pour valoriser l'industrie des assurances

La direction générale des institutions financières nationales lancera, du 27 au 28 février, la campagne élargie à la vulgarisation de la « Carte rose » de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en matière d'assurance.

Les objectifs sont d'améliorer la perception de l'industrie des assurances par le public et les admi-

nistrations publiques ; répandre les mécanismes de prévoyance comme compléments aux régimes obligatoires de couverture sociale et favoriser l'essor de ce secteur. Durant la sensibilisation, plusieurs thèmes seront débattus, parmi lesquels « Les intermédiaires en assurances et leur rôle » et « Les fraudes à l'assurance et les sanctions prévues ». [Page 3](#)

ENTREPRENEURIAT

Une vingtaine de chefs d'entreprises invités à l'exposition de Nantes

Une vingtaine de chefs d'entreprises exposeront, du 20 au 22 mars, au salon de l'industrie et de la sous-traitance du Grand Ouest au parc des expositions de Nantes. La participation congolaise s'inscrit dans le cadre du compagnonnage consulaire entre la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire et la Chambre de commerce et d'industrie Nantes Saint Nazaire. [Page 14](#)

COUPE DE LA CAF

La Mancha bat AS Tanda et se qualifie en seizièmes de finale

Page 15

DÉVELOPPEMENT

La BAD veut apporter son appui au secteur agricole congolais

Le directeur de la Banque africaine de développement (BAD) pour la région d'Afrique centrale, Ousmane Doure, qui séjourne à Brazzaville, a annoncé le 20 février, le soutien de son institution au développement de l'agriculture et des transports en République du Congo. « Pour 2018, notre ambition est de doubler la taille du portefeuille. Il y aura un projet sur le développement des chaînes de valeurs agricoles, car ce sont des plateformes qui permettent de créer des emplois pour la jeunesse. Nous sommes en train de mener des réflexions sur comment



Les deux parties pendant les pourparlers/Adiac.

utiliser le vaste potentiel agricole que regorge le Congo pour créer des zones de transformation. », a indiqué Ousmane Dou-

ré, à l'issue d'un échange avec la ministre du Plan, Olga Ingrid Ebouka-Babakas.

Page 3

COOPÉRATION MILITAIRE

Des officiers généraux américains en visite à Brazzaville

Une délégation de hauts responsables militaires des Etats-Unis d'Amérique effectuée, du 20 au 22 février, un séjour de travail dans la capitale congolaise. Elle s'entretiendra tour à tour avec le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général Guy Blanchard Okoi, et le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, puis visitera l'académie militaire Marien- Nguabi et la Galerie Bassin du Congo aux *Dépêches de Brazzaville*.

Éditorial

Levant

Page 2

ÉDITORIAL

Levant

Plus les jours passent, plus la violence grandit dans l'une des régions qui pourrait être les plus riches du monde et qui le fut d'ailleurs il y a trois millénaires : le Levant. De l'offensive menée dans le nord de l'Irak par la coalition internationale contre l'Etat islamique à l'affrontement de plus en plus violent qui oppose les Israéliens aux Palestiniens dont ils confisquent les terres, en passant par la guerre larvée que se livrent la Syrie et la Turquie à propos des Kurdes ou par la montée des tensions entre l'Iran et Israël, la liste est longue, très longue des désaccords entre les Etats qui pourraient subitement dégénérer en un conflit de grande ampleur.

Ce qui frappe le plus les observateurs de la scène moyenne et proche orientale est l'impuissance manifeste de la communauté internationale, mais plus précisément des grandes puissances face à la dégradation continue de la situation dans cette partie du monde. Présentes sur place d'une manière ou d'une autre, les Nations unies, les Etats-Unis, l'Europe, la Russie s'avèrent incapables d'agir sur le terrain pour faire en sorte que les désaccords locaux soient résolus de façon pacifique et non par les armes. Avec cette conséquence prévisible que la violence croît dans l'ensemble de la région, provoquant des drames humains auxquels apparemment rien ne peut ni ne pourra mettre un terme.

Si ce problème est évoqué ici aujourd'hui, c'est parce que le risque grandit de jour en jour de voir la crise régionale à laquelle nous assistons se muer brutalement en une crise mondiale dont personne, apparemment, dans les capitales concernées - Damas, Ankara, Téhéran, Tel Aviv, Bagdad, Beyrouth, Le Caire, Washington, Moscou, Bruxelles, Paris, Londres, Berlin ... - ne paraît mesurer la véritable dimension. Avec cette double conséquence que des millions de vies humaines seront mises en péril si la situation s'aggrave et que les mouvements les plus extrémistes comme Daech, l'Etat islamique, Boko-Haram surferont sur la vague de violence que nous voyons enfler.

Dans un pareil contexte, l'Afrique peut-elle faire entendre la voix de la raison ? Beaucoup en doutent à juste titre. Et pourtant elle doit le faire au plus vite par ses voix les plus autorisées car sa propre sécurité en dépend comme nous l'avons vu avec l'effondrement de la Libye il y a six ans.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Des révocations et nominations



Le président de la République posant avec les membres du Conseil supérieur de la magistrature/Adiac

Réunie en session extraordinaire le 20 février au Palais du peuple de Brazzaville, l'institution a décidé de la révocation de sept magistrats et nommé Henri Bouka et Gilbert Mouyabi, respectivement Premier président et Procureur général à la Cour suprême.

Précédemment deuxième président de la Cour suprême, Henri Bouka, magistrats hors hiérarchie de 4e échelon, est désormais Premier président de cette institution, en remplacement de Placide Lenga admis à la retraite. Gilbert Mouyabi, lui aussi magistrat hors hiérarchie de 4e échelon, succède, quant à lui, à Georges Akiera en qualité de Procureur général près la même Cour. Ce dernier est, lui aussi, admis à la retraite.

« Le président de la République a salué l'action menée par M. Placide Lenga, premier président de la Cour suprême sortant et Georges Akiera, procureur général près la même Cour, sortant, admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Il leur a rendu un hommage mérité pour leur loyauté et services accomplis au service de la République. », a souligné le compte rendu fait par le ministre de la Justice, Aimé Ange Wilfried Bininga.

Examinant le rapport de la commission de discipline des magistrats, le Conseil supé-

rieur de la magistrature a décidé de la révocation de sept magistrats pour des fautes professionnelles graves. Il s'agit, entre autres, de l'obstruction à l'exécution des décisions de justice ; la mise en liberté des personnes détenues à la maison d'arrêt contre paiement, à leur profit personnel, de sommes d'argent ; l'abandon de poste de travail. Les autres griefs étant les malversations financières, les traitements inhumains et dégradants à l'égard des personnes sous-main de justice, les arrestations arbitraires, les violations de l'obligation de réserve, la corruption et la concussion ; les abus d'autorité et de pouvoir. Dans son compte rendu, le vice-président du Conseil n'a pas communiqué les noms et prénoms des magistrats radiés en attendant, a-t-on appris, le décret du président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature.

Les autres décisions prises consistent à la rétrogradation de deux magistrats pour obstruction à l'exécution d'une décision de justice ; trafic d'influence; abus d'autorité ainsi que l'abaissement d'échelon à un magistrat pour rétention illégale de sommes d'argent destinées à autrui.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MARCHÉ DES ASSURANCES

Lancement d'une grande campagne nationale

La direction générale des institutions financières nationales va débiter la campagne de sensibilisation à l'assurance, les 27 et 28 février à Pointe-Noire, avant de la poursuivre à Dolisie, Ouessou et Brazzaville.

La campagne élargie à la vulgarisation de la « Carte rose » de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) vise à améliorer la perception de l'industrie des assurances par le public et les administrations publiques ; à répandre les mécanismes de prévoyance comme compléments aux régimes obligatoires de couverture sociale et surtout à favoriser l'essor du secteur.

Nombreux thèmes seront présentés pendant ce moment, à savoir « Les intermédiaires en assurances et leur rôle » ; « Les produits d'assurances et l'intérêt de souscription » ; « Les démarches en cas de sinistre » ; « Les fraudes à l'assurance et les sanctions » ; « Le dispositif du contrôle de l'obligation d'assurance automobile » et « Le système de la Carte rose de la Cémac et la rédaction du procès-verbal de constat d'accident ».

Les premiers jours, les agents sensibilisateurs mèneront des actions de proximité dans la ville de Pointe-Noire et au Port autonome, au poste de péage de Mengo et au Cabinda. Le marché congolais d'assurances reste dynamique malgré la situation économique actuelle. Avec plus de vingt milliards F CFA, hors risques pétroliers, le marché annuel de l'assurance dégage un chiffre d'affaires suffisant pour attirer de grands assureurs européens.

Le pays dispose de plusieurs compagnies d'assurances ; la branche générale type accident et risques divers arrive en tête, suivie du secteur de l'assurance-vie, en plein essor.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

La BAD entend soutenir le secteur agricole

L'institution financière panafricaine compte appuyer les efforts du gouvernement congolais en faveur du développement de l'agriculture et des transports, dans le cadre du Programme national de développement 2018 (en cours d'élaboration).

« Pour 2018, notre ambition est de doubler la taille du portefeuille. Il y aura nécessairement un projet sur le développement des chaînes de valeurs agricoles car, ce sont des plates-formes qui permettent de créer de l'emploi essentiellement pour la jeunesse. », a indiqué le directeur de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'Afrique centrale, Ousmane Doure, à l'issue d'une séance de travail avec la ministre du Plan et de la statistique, Olga Ingrid Ebouka-Babakas, le 20 février à Brazzaville.

« Nous sommes en train de mener des réflexions avec la ministre du Plan, sur comment utiliser le vaste potentiel agricole que regorge le Congo, pour créer des zones de transformations. Il nous a été indiqué que le gouvernement travaille déjà sur la transformation de quelques produits de base tels que le manioc, la banane et le cacao. », a-t-il relevé.

Outre l'annonce relative au soutien qu'elle envisage d'apporter au Congo, la délégation de la BAD, conduite par



Les deux parties pendant les pourparlers/Adiac.

son vice-président, Célestin Monga, est venue confirmer l'arrivée, dans les prochaines semaines à Brazzaville, du président de la BAD. Celui-ci est invité par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

A propos du programme financier, en cours de négociations entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI), le vice-président de la BAD a rassuré : « Nous accompagnons en permanence le dialogue du Congo avec le FMI. Nous savons que les discussions entre les deux parties avancent positivement ».

Cette institution sous-régionale s'est également dit déterminée à aider le Congo à devenir le plus rapidement

possible un pays émergent. Signalements qu'en dehors du ministère du Plan, la délégation de la BAD a prévu de rencontrer d'autres ministères sectoriels tels que les Finances et le budget, les Mines, l'Agriculture et les PME.

L'arrivée de la mission intervient quelques mois après la demande d'appui formulée par le gouvernement congolais, en juin 2017, auprès de cette institution financière panafricaine. Celle-ci devra accompagner le Congo dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et financières et du projet de développement économique et social.

Lopelle Mboussa Gassia

DÉCENTRALISATION

Jumelage en vue entre les CHU de Reims et de Brazzaville

Une délégation de la mairie de la ville française a conféré, le 19 février, avec le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, sur la possibilité d'un partenariat entre les deux plus grands établissements sanitaires des deux villes.

Le maire de Brazzaville et son homologue de Reims ont débattu des questions liées au renforcement de la coopération bilatérale décentralisée entre cette ville française et Brazzaville, qui date de 1961. Après des années de refroidissement, cette coopération avait été réactualisée en 2005, par Hugues Ngouélondélé, maire de Brazzaville à cette époque. « Nous voulons renforcer cette coopération décentralisée avec quelques objectifs bien définis, notamment en matière de santé, car nous voulons d'un jumelage entre le CHU de Reims et celui de Brazzaville. », a souligné le maire de Reims, Arnaud Robinet, qui a accompagné la délégation française. Dans le cadre de ce projet, le Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Reims va renforcer, du point de vue technique, les capacités opérationnelles de celui de Brazzaville, afin de lui permettre de bien accomplir sa mission régaliennne, en ce qui concerne des soins de santé.

Outre le CHU de Brazzaville, l'établissement sanitaire français entend aussi apporter son expertise et renforcer les capacités de la clinique municipale Albert-Leyono. À ce sujet, Christian Roger Okemba a, pour sa part, indiqué : « Nous voulons donner une nouvelle impulsion à cette coopération bilatérale. Lors de ma prestation de serment, je promettais de faire de la santé publique ma priorité, parce qu'elle est primordiale. Nous ferons donc en sorte qu'à travers ce jumelage, que la clinique municipale Albert-Leyono soit dotée d'une imagerie moderne afin que les évacuations vers l'extérieur diminuent ».

Au cours de leurs échanges, les deux parties ont annoncé aussi une autre coopération décentralisée dans les domaines du tourisme et de l'enseignement supérieur. Rappelons que Reims et Brazzaville avaient conclu l'accord de jumelage, en 1961, sous le règne de l'abbé Fulbert Youlou, premier maire de Brazzaville.

Firmin Oyé

TALANGAI

Des garde-fous et boîtes aux lettres sur l'avenue Jean-Dominique-Okemba

L'initiative d'Anguios Nganguia Engambé, président du Parti pour l'action et Républiquemâ (PAR) s'est concrétisée le 20 février, devant les chefs de bloc du quartier 67, du représentant du maire du sixième arrondissement de Brazzaville et d'autres invités de marque.

Dans le cadre du projet, plusieurs réalisations sont prévues le long de l'avenue. Le premier module des travaux, lancé par le président du PAR, à partir de la rue Loukolela, a concerné l'implantation, de part et d'autre de la voie, des garde-fous métalliques.

L'installation de ces barres de protection se poursuivra progressivement jusqu'à couvrir la totalité du bitume, qui commence devant la résidence du vice-amiral Jean Dominique Okemba et qui échoue sur le goudron du viaduc de Talangai. Le même projet prévoit aussi la couverture des voiries construites à ciel ouvert.

L'objectif du projet, a signifié son initiateur, est de protéger la population riveraine et les piétons contre les risques d'accidents de



Anguios Nganguia Engambé lançant les travaux/Photo Adiac

circulation. Anguios Nganguia Engambé prévoit aussi l'installation des boîtes aux lettres devant tous les domiciles se trouvant le long de ladite avenue. Une disposition technique prise pour permettre de déposer tout genre de courrier.

En ce qui concerne la salubrité, le président du PAR et d'Oboro Association a annoncé une opération spéciale dénommée « Les samedis de l'avenue Jean-Dominique-Okemba ». Une idée visant

l'assainissement, tous les samedis, de cette avenue. « Nous ne voulons plus voir les poubelles traînées sur cette avenue. », a-t-il indiqué.

Pour ce faire, il a appelé la société Averda qui œuvre dans l'assainissement de la ville à prendre attache avec les responsables des parcelles pour le suivi de l'entretien. Le but de ces travaux, selon leur initiateur, est de faire que cette avenue de Talangai soit parmi les artères les plus propres et les plus belles de Brazzaville.

Aussi Anguios Nganguia Engambé a-t-il annoncé la mise en circulation, prochainement, d'un moyen

de transport en commun dit « Petit train » qui partira de la commune de Talangai jusqu'à l'avenue Jean-Dominique-Okemba. « Ce bijou sera le grand souvenir que je laisserai à la population de Talangai. », a-t-il indiqué.

Le président du PAR a promis mettre 173 840 000 francs CFA pour la réalisation de ce projet. Quant à sa réussite, il compte également sur l'apport de la population de Talangai.

F.O.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Conseil supérieur de la magistrature, régi par la Constitution et par la loi organique 22-2008 du 26 juillet 2008, s'est réuni en session ordinaire le 20 février 2018, au Palais du peuple à Brazzaville, sous la présidence de Son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature.

L'ordre du jour de la session du Conseil supérieur de la magistrature comportait les points ci-après:

Examen et adoption du rapport de la commission de discipline des magistrats ; Examen et adoption du rapport de la commission de nomination des magistrats ; Examen et adoption du rapport de la commission d'avancement et de gestion des carrières des magistrats ; Institution d'une audience solennelle de rentrée judiciaire.

Abordant le premier point de son ordre du jour, le Conseil a examiné au total, trente-trois affaires présentées par la commission de discipline. Après avoir constaté que certains faits sont constitutifs du manquement aux obligations de dignité, de délicatesses attachées à la fonction de magistrat et au devoir de son état, le Conseil supérieur de la magistrature a décidé:

La révocation de sept magistrats pour des fautes professionnelles graves dont : l'obstruction à l'exécution des décisions de justice ; la mise en liberté des personnes détenues à la maison d'arrêt contre paiement, à leur profit personnel, de sommes d'argent ; l'abandon de poste de travail ; les malversations financières ; les traitements inhumains et dégradants à l'égard des personnes sous-main de justice ; les arrestations arbitraires ; les violations de l'obligation de réserve ; la corruption et la concussion ; les abus d'autorité et de pouvoir.

La rétrogradation de deux magistrats pour : obstruction à l'exécution d'une décision de justice ; trafic d'influence ; abus d'autorité. L'abaissement d'échelon à un magistrat pour : rétention illégale de sommes d'argent destinées à autrui ; exécution des décisions de justice rendue par soi-même et rétribution en conséquence. Du déplacement d'office de trois magistrats pour : mise en liberté de personnes détenues à la maison d'arrêt contre paiement de sommes d'argent ; organisation de transactions et de conciliations dans des affaires pénales portées à leur connaissance ; usage abusif du mandat de justice. La réprimande de six magistrats pour : délivrance, sans qualité pour le faire de mandats de justice ; abandon de postes ; exercice cumulé de fonctions autres que judiciaires sans autorisation de la hiérarchie ; trafic d'influence ; détention arbitraire ; Saisie illégale d'effets d'autrui. Du retrait de certaines fonctions à un magistrat pour abus d'autorité consistant au placement sous mandat de dépôt, à la maison d'arrêt, d'un justiciable sans l'avoir entendu au préalable.

Le Conseil supérieur de la magistrature a également prononcé des relaxes lorsque les faits dénoncés n'étaient pas constitutifs de fautes professionnelles.

Abordant le 2e point de son ordre du jour, le Conseil a examiné le rapport de la commission d'avancement et de gestion des carrières des magistrats.

Sur 257 dossiers reçus, le Conseil supérieur de la magistrature a prononcé 208 avancements.

Toutefois, le Conseil supérieur de la magistrature a relevé des dysfonctionnements importants sur la gestion des carrières des magistrats.

Ainsi,

S'agissant du recrutement des magistrats à l'extérieur du pays, le Conseil

supérieur de la magistrature a constaté des faiblesses sur les modalités de recrutement et de nomination des auditeurs de justice.

A cet effet, le Conseil a recommandé au ministère en charge de la Justice de respecter scrupuleusement les dispositions des lois et règlements qui prescrivent le recrutement des magistrats par voie de concours et la nomination des auditeurs de justice uniquement par décret du Président de la République.

Un contrôle sur les conditions à remplir pour accéder à la formation de magistrat devra désormais être effectué avant toute procédure de recrutement et/ou de nomination en qualité d'auditeurs pour les étudiants actuellement en formation.

Concernant la situation des magistrats officiers militaires, de police ou de gendarmerie, le Conseil supérieur de la magistrature a instruit le ministère en charge de la Justice de procéder sans délai à la régularisation de leur situation en cohésion avec les ministères en charge de la défense et de la sécurité. A ce titre, une réglementation devrait être élaborée pour préciser dorénavant la procédure à suivre pour le reversement de cette catégorie de magistrats.

Sur l'avancement des magistrats, le Conseil a constaté avec regret que l'avancement des magistrats se fait en méconnaissance des critères objectifs indiqués par les lois et règlements. Ainsi, le Conseil supérieur de la magistrature a exigé le respect des principes qui organisent l'évaluation des magistrats, notamment la notation de ceux-ci, avant le 1er juillet de chaque année par leurs supérieurs hiérarchiques.

Examinant le rapport de la commission de nomination des magistrats, le Conseil supérieur de la magistrature a noté:

Une progression de plus de 53 % des effectifs de magistrats due à l'accession à la profession de 268 nouveaux magistrats de retour de formation au Sénégal, au Cameroun, en Tunisie, au Bénin et à l'Ecole nationale de la magistrature du Congo ; la cessation d'activité de magistrats ayant atteint l'âge d'admission à la retraite ; La féminisation progressive et justifiée de la profession de magistrat dont les effectifs du genre féminin, majoritairement basés à Brazzaville et à Pointe-Noire, passeraient de 11 % en 2014 à 25 % en 2018.

Ensuite, le Conseil supérieur de la magistrature a procédé à diverses nominations au sein des juridictions nationales.

Ainsi, MM. Henri Bouka et Gilbert Mouyabi, tous deux magistrats hors hiérarchie de 4e échelon ont été nommés respectivement Premier président et Procureur général à la Cour suprême.

Le président de la République a salué l'action menée par M. Placide Lenga, premier président de la Cour suprême sortant et Georges Akiera, Procureur général près la même Cour sortant admis à faire valoir leur droit à la retraite. Il leur a rendu un hommage mérité pour leur loyauté et services accomplis au service de la République.

Au terme de ses travaux, le Conseil supérieur de la magistrature a pris une recommandation sur la restauration de l'audience de rentrée solennelle, qui sera dorénavant organisée sous l'égide de Son Excellence Monsieur le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature.

Commencés à 10 heures, les travaux de la session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature ont pris fin à 15 heures 20 minutes.

Fait à Brazzaville le, 20 février 2018

UNESCO

Célébration de la Journée de l'Afrique centrale

Les ambassadeurs du sous-groupe de la sous-région, accrédités en France et auprès de l'Unesco, ont commémoré leur événement sur le thème : « La culture : facteur d'intégration régionale en Afrique centrale ».

Sur invitation du Dr Christine Nina Niyonsavye, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Burundi en France, présidente du sous-groupe Afrique centrale auprès de l'Unesco, et en compagnie de ses homologues délégués permanents de cette zone géographique s'est tenue, le 19 février à la Maison de l'Unesco à Paris, une journée destinée à montrer aux distingués invités et aux visiteurs « une autre face de la richesse de la sous-région ».

Pour sa première prise de parole au nom du sous-groupe après la 39e session de la Conférence générale ayant permis l'élection de l'actuelle directrice générale, le Dr Christine Nina Niyonsavye a adressé ses félicitations à Audrey Azouley tout en lui assurant son soutien dans l'accomplissement de sa mission.

Dans son discours, elle a expliqué que, contrairement à certaines idées reçues, l'Afrique centrale n'est pas un foyer de guerres, de misère, mais plutôt, « une partie de cette Afrique rayonnante par

l'originalité de ses œuvres, une Afrique prête à affronter les défis pour avancer vers le développement durable avec, comme base, sa culture » ; « Culture comme fondement de l'intégration régionale. », citant en référence le sommet des chefs d'Etat qui s'est tenu le 31 octobre de l'année dernière.

Elle a évoqué cette Afrique centrale où cohabitent les ressemblances au niveau de la culture ; ses royaumes, les langues vernaculaires, les croyances où les divers mets sont autant de similitudes qui demeurent, entre ses habitants, une base solide sur laquelle repose cette intégration. L'histoire des royaumes de cette contrée où, à l'époque de la colonisation, dès le XIV^e siècle, le roi de Mbanza Kongo régnait en Angola à la tête d'un royaume bien organisé, a été rappelée. « C'est l'occasion de remercier la communauté internationale de l'avoir inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. », a-t-elle clamé.

L'héritage de ce royaume au-



Vernissage autour des expositions et visite des stands lors de la Journée de l'Afrique centrale 2018 à la Maison de l'Unesco/Crédit photo : Jean Bedel Bango Photo

jourd'hui, c'est, entre autres, l'art culinaire constitué de plats à base de banane et de manioc, préparés différemment selon les pays. « Ce sont des ressemblances culturelles bien qu'avec de minimes différences. Cela nous permet de vivre dans la diversité et, en conséquence, de constituer une source d'enrichissement mutuel. », a-t-elle ajouté.

Désireuse d'achever en couleurs son propos, la présidente du sous-groupe a invité l'assistance à dé-

couvrir les différents tableaux et œuvres de l'Afrique centrale. Parmi les exposants, l'artiste-peintre de RDC, Kezi Willys, et la styliste-photographe Motse Akanati venue avec des photographies réalisées sur le pont de la corniche débaptisé Pont-du-15- août 1960 : « J'ai réalisé ces œuvres en fonction du thème de la journée : mettre un pont entre les cultures. », a expliqué la Congolaise.

C'est au son de la guitare de l'artiste Dana Balka Sound et d'une anima-

tion vidéo des artistes burundais « Ingoma » que se sont clôturées les festivités.

Alors qu'il assistait pour la première fois à la Journée de l'Afrique centrale, le nouvel ambassadeur, en attente de la présentation de ses lettres de créance, le délégué permanent du Congo, Henri Ossebi, en remplacement de Jean-Marie Adoua, a exprimé ses compliments et sa satisfaction à l'issue de la cérémonie.

Marie Alfred Ngoma

JUSTICE SOCIALE

L'OIT appelle à un traitement équitable des migrants

La Journée mondiale de la justice sociale, célébrée le 20 février de chaque année, accorde pour la présente édition un intérêt aux cent cinquante millions de travailleurs migrants que compte la planète, dont la plupart sont en butte à l'exploitation, à la discrimination et à la violence.

Le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, a rappelé, la veille de la Journée mondiale de la justice sociale, l'importance d'accorder un traitement équitable aux cent cinquante millions de travailleurs migrants. Une réalité particulièrement vraie pour les femmes, qui représentent 44% des travailleurs migrants.

« Aujourd'hui, la plupart des migrations sont liées, directement ou indirectement, à la recherche d'emplois décentes. Or, de nombreux travailleurs migrants se retrouvent piégés dans des emplois mal rémunérés de l'économie informelle, dans lesquels les conditions de travail sont dangereuses et insalubres et où leurs droits au travail et autres droits fondamentaux ne sont pas respectés. Pour obtenir un emploi, ils doivent souvent s'acquitter des frais de recrutement élevés, en moyenne plus d'un an de salaire – et sont très exposés au risque de travail forcé et de travail des enfants. », note l'organisation. Et son directeur général de rappeler :

« Comme tous les travailleurs, les travailleurs migrants ont droit à un traitement équitable ; de plus, c'est un élément essentiel de la préservation du tissu social et du développement durable ».

Bien gérées, équitables et efficaces, les migrations de main-d'œuvre peuvent offrir avantages et perspectives aux travailleurs migrants, à leurs familles et à leurs communautés d'accueil. Elles peuvent permettre d'équilibrer l'offre et la demande de main-d'œuvre, faciliter le développement et le transfert des compétences à tous les niveaux, renforcer les systèmes de protection sociale, favoriser l'innovation dans les entreprises et enrichir les communautés tant sur le plan culturel que sur le plan social, estime l'OIT.

Toutefois, souligne l'organisation, une bonne gouvernance favorisera la coopération au niveau des axes migratoires et des régions concernées. Elle devrait être guidée par les normes internationales du travail, en particulier les principes et droits fondamentaux au travail et les conventions pertinentes de l'OIT et de l'Organisation des Nations unies. Le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre et les Principes généraux et directives opérationnelles, concernant le recrutement équitable, offrent des orientations complémentaires.

En 2016, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé d'élaborer un Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, afin d'améliorer la gouvernance des migrations, de relever les défis et de renforcer la contribution des migrants au développement durable.

Josiane Mambou Loukoula

UNICEF

Les nourrissons des pays pauvres font face à des risques de mort prématurée

Le constat est fait dans un rapport de l'agence onusienne rendu public, le 20 février, qui dénonce des risques « alarmants » des bébés nés notamment en Afrique, en comparaison de ceux des nations riches.

Expliquant les raisons des morts prématurées dans les pays pauvres, le rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) qui accompagne le lancement d'une vaste campagne, baptisée « Pour chaque enfant, une chance de vivre », indique que ce sont des pays où « les femmes enceintes sont le moins susceptibles de recevoir de l'aide » en raison de la pauvreté, des conflits ou d'institutions fragiles, qui sont les plus touchés par cette situation. Ce texte de l'Unicef, qui a pour objectif d'assurer « l'accès à des soins de santé abordables et de qualité » pour chaque mère et son bébé, relève que les bébés nés dans des familles pauvres ont 40% de risques de mourir avant un mois.

Si dans les pays riches, moins d'enfants meurent dans les trente premiers jours de vie, en Afrique, sur les dix pays les plus à risque, huit se trouvent en Afrique sub-saha-

rienne : Centrafrique (1 sur 24), Somalie, Lesotho, Guinée-Bissau et Soudan du Sud (1 sur 26), Côte d'Ivoire (1 sur 27), Mali et Tchad (1 sur 28).

Devant cet état de chose, la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore, a déploré le manque des soins de qualité pour les nourrissons dans les pays pauvres. Alors que la santé des enfants plus âgés s'est améliorée depuis vingt-cinq ans, les mêmes avancées n'ont pas été observées « pour les enfants de moins d'un mois », dont 2,6 millions meurent chaque année, a-t-elle affirmé dans un communiqué. « Sachant que la majorité de ces décès pourrait être évitée, nous laissons clairement tomber les bébés les plus pauvres du monde. », a ajouté la directrice générale.

Le document note, par ailleurs, que plus de 80% des décès peuvent être évités grâce à des sages-femmes formées, de l'eau potable, des produits désinfectants, une bonne alimentation, ainsi qu'un allaitement dès la première heure et un contact physique entre la mère et son bébé. Il assure que le manque de personnel de santé compétent

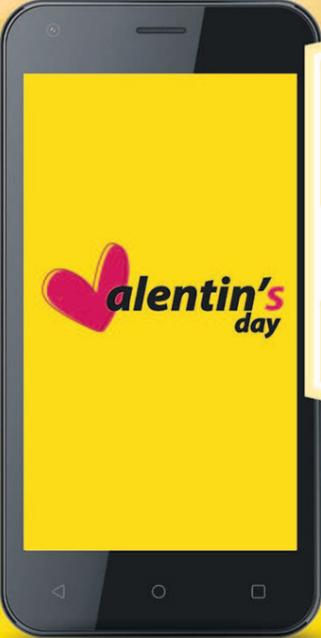
est le principal problème des pays pauvres.

Pour Willibald Zeck, qui dirige le programme mondial maternel et néonatal de l'Unicef, les améliorations en matière de santé peuvent être chères, mais « il est crucial d'investir l'argent de la bonne façon » pour pouvoir faire face effectivement à des risques de morts prématurées de bébés. L'agence onusienne salue le travail du Rwanda, où le taux de mortalité néonatal a diminué entre 1990 et 2016 (de 41 à 17 pour 1000). Cela s'explique au fait que « le gouvernement a joué un rôle actif dans la mise en œuvre d'un régime d'assurance nationale qui a bénéficié aux mères les plus pauvres et les plus vulnérables », a fait savoir Willibald Zeck. Quant aux auteurs du rapport, ils estiment que « ces chiffres témoignent de l'importance de la volonté politique d'investir dans les systèmes de santé solides », qui peuvent « faire une grande différence, même là où les moyens sont limités ». Le niveau de revenus d'un pays n'est qu'un indicateur dans les disparités existant entre les différents Etats, souligne le texte.

Nestor N'Gampoula

Stresser pour la Saint Valentin... sans effet!

Bénéficiez d'une remise exceptionnelle sur les téléphones et offrez de l'amour avec **MTN Promo Saint Valentin**



MTN L840

~~40.000^{FCFA}~~
37.000^{FCFA}

+1 carte
SIM MTN offerte

+2GB*
valables 30 jours



MTN L860

~~55.000^{FCFA}~~
49.000^{FCFA}

+1 carte
SIM MTN offerte

+2GB*
valables 30 jours

*500MB par semaine pendant 1 mois.

everywhere you go

mtncongo.net

Le meilleur réseau au Congo, ARPCE 2017
Le seul réseau 4G au Congo



BRÈVES

NIGERIA

La première édition du plus grand sommet pétrolier d'Afrique, qui a lieu du 19 au 23 février à Abuja, a pour objectif de relancer l'industrie pétrolière sur le continent. La rencontre internationale du Nigeria a pour ambition d'établir la plus importante plateforme de l'Afrique et son lien vers le reste du monde dans ce secteur. Cette grand-messe comporte une présentation par les compagnies internationales du pétrole et du gaz de leurs technologies, équipements et matériels, ainsi que de leurs opportunités d'investissements, les plus récentes. « *Il a pour objectif de produire des avantages économiques potentiels, de générer de l'emploi et d'accroître les échanges commerciaux au Nigeria et en Afrique.* », a indiqué le ministre nigérian du Pétrole, Ibe Kachikwu.

KENYA

Sciences Po a inauguré, à Nairobi, son premier bureau en Afrique pour marquer sa volonté de faire du continent l'un des axes prioritaires de son développement international. La prestigieuse école parisienne disposait déjà de bureaux de représentation à Pékin, Mumbai, New Delhi, Singapour et New York. Avec Nairobi, elle devient la première université française à ouvrir un bureau en Afrique anglophone. Près de la moitié des treize mille étudiants de Sciences Po sont étrangers, issus de cent cinquante pays, dont plus de six cents venant d'Afrique. L'école a noué des partenariats avec vingt-neuf universités sur le continent. Ce bureau aura, entre autres, pour objectifs de favoriser de nouveaux partenariats avec des universités africaines et d'encourager les étudiants africains à tenter d'intégrer Sciences Po.

VATICAN

Le pape François a accepté la renonciation au gouvernement pastoral du diocèse d'Ahiara de Mgr Peter Okpaleke, un évêque nigérian, contesté depuis des années par des prêtres et des fidèles de son diocèse. Lors de sa nomination en 2012 par le pape Benoît XVI au poste d'évêque d'Ahiara, il avait été accueilli avec hostilité par les prêtres locaux qui reprochaient au Vatican de ne pas avoir nommé un évêque originaire de leur diocèse pour des considérations ethniques. Depuis, Mgr Okpaleke n'a jamais réussi à prendre son siège d'évêque du diocèse. Pour cause : le cardinal archevêque d'Abuja, Mgr John Onaiyeka, avait été nommé également administrateur apostolique du diocèse d'Ahiara, en juillet 2013. En dépit de l'intervention directe du saint-siège, ce conflit n'a pas été résolu, contraignant Mgr Okpaleke à présenter sa démission.

AFRIQUE DE L'EST

Les Etats membres de la Communauté d'Afrique de l'est (EAC) se réuniront en mars pour accélérer l'harmonisation des normes en matière de biens et de marchandises afin d'aider à améliorer le commerce régional. Les organismes chargés des normes des six Etats membres de l'EAC étaient prêts à se mettre d'accord sur des standards uniques pour les marchandises les plus échangées. L'objectif de cette réunion est de développer des normes harmonisées pour la nourriture et les produits chimiques fabriqués dans la région afin de faciliter le commerce interrégional, éliminant ainsi le besoin de tests multiples sur les produits aux points de passage. Le bloc commercial a déjà harmonisé à ce jour mille trois cent trente normes de marchandises sur les neuf mille onze possibles. Les normes communes aideront à mettre pleinement en place le Protocole sur le marché commun de l'EAC.

CENTRAFRIQUE

Quelque huit cent cinquante soldats centrafricains ayant atteint la limite d'âge seront mis à la retraite dans un avenir proche. Leur prise en charge sera supportée par le gouvernement américain. L'argent nécessaire pour accompagner ce départ massif à la retraite a fait défaut. Compte tenu de la particularité de la crise sécuritaire que connaît la Centrafrique, il était risqué de laisser autant de soldats s'en aller sans le paiement de leurs droits, souligne le président de la République, Faustin-Archange Touadéra. Cet appui financier américain est une bouffée d'oxygène pour les Forces armées centrafricaines. Sur un tout autre plan, vingt gendarmes et policiers centrafricains ont été formés par les experts anti-terroristes américains du 12 au 16 février à Bangui. Ces gendarmes sont détachés et remis au service de l'Etat américain pour trois ans, afin d'assurer la protection de leurs différents sites en Centrafrique.

Josiane Mambou Loukoula

FRANCE

Le Premier ministre a reçu le rapport parlementaire sur l'intégration des étrangers

Le chef du gouvernement français, Édouard Philippe, et le ministre français de l'Intérieur, Gérard Collomb, ont reçu, le 19 février, à Lyon, devant la presse, le rapport parlementaire sur l'intégration des étrangers en France alors que le controversé projet de loi pour « une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » doit être présenté ce mercredi en Conseil des ministres.

« *J'ai acquis une conviction au cours de ce travail : l'intégration, c'est l'affaire de tous.* », a déclaré l'auteur du rapport, le député La République en marche du Val-d'Oise et ancien militant socialiste, Aurélien Taché, en appelant à un « changement de mentalités », avant de remettre ses soixante-douze propositions, fruit de six mois de travail. « *Il faut accueillir mais il faut bien accueillir; sinon nous rajouterons aux difficultés qui peuvent être les nôtres* », a ensuite dit le ministre français de l'Intérieur et ancien maire de Lyon, Gérard Collomb, qui pilote le controversé projet de loi pour « une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif ».

Un texte qui doit être présenté, ce mercredi, en Conseil des ministres et suscite des critiques dans les rangs des associations d'aide aux migrants mais aussi au sein d'une partie de la majorité qui le juge trop répressif.

« *Je sais que le projet de loi suscite des critiques* », a déclaré, à Lyon, le Premier ministre Edouard Philippe, avant de défendre « un texte solide et équilibré » et « une ligne qui refuse tout aussi bien la peur que l'angélisme ». « *La France a une longue et une belle tradition d'accueil* », a-t-il dit, ajoutant : « *Notre pays n'est pas toujours à la hauteur de cette tradition* ».

« *Au fond, une intégration réussie repose sur une logique de participation active, de la personne qui est accueillie mais aussi de la société qui accueille.* », a-t-il commenté. Citant le rapport d'Aurélien Taché, Edouard Philippe a souligné la nécessité de

passer « *d'une logique de prise en charge à une logique d'investissement* », lorsqu'il s'agit de l'intégration des personnes immigrées.

Le Premier ministre français a confirmé que le gouvernement « *reprendra les grands axes* » du rapport. « *Il n'y a pas et il n'y aura jamais d'intégration réussie sans maîtrise de la langue* », a-t-il insisté.

Le rapport Taché propose notamment de doubler le nombre d'heures de cours de français (jusqu'à six cents heures) et de démarrer cet apprentissage dès la période de la demande d'asile. Il propose aussi d'autoriser les demandeurs d'asile à travailler six mois après le dépôt de leur dossier, au lieu de neuf aujourd'hui.

« La France a une longue et une belle tradition d'accueil »,

Il plaide également en faveur d'une refonte et d'un renforcement du contrat d'intégration républicaine, seul dispositif dédié en faveur de l'intégration des étrangers admis au séjour et souhaitant s'installer durablement en France. Il insiste sur la nécessité de créer les conditions d'un accès à l'emploi « le plus précoce possible » pour les étrangers et préconise une meilleure reconnaissance des diplômes étrangers.

Les demandeurs d'asile ont interdiction de travailler pendant neuf mois suivant leur demande en France, contre trois

mois en Allemagne ou six aux Etats-Unis, ce qui fait de la France un des pays de destination les plus restrictifs en la matière.

Au total, les « soixante-douze propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivant en France » sont chiffrées à six cent sept millions d'euros.

Le rapport Taché, terminé depuis plusieurs semaines, avait été mis en attente par le gouvernement afin que sa sortie soit plus proche de la présentation en Conseil des ministres du projet de loi « asile et immigration » de Gérard Collomb.

Le déplacement à Lyon d'Edouard Philippe et la remise officielle de ce rapport avaient manifestement pour but d'insister sur le volet « humaniste » de la politique migratoire prônée par le président français, Emmanuel Macron, alors que le texte concocté par Gérard Collomb est jugé trop sévère par certains. Les grandes lignes du projet de loi pour « une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » ont déjà été dévoilées par le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés et des immigrées), qui dénonce une logique « répressive ».

Parmi les dispositions controversées, le texte prévoit notamment l'augmentation de la durée maximale de la rétention administrative, de quarante-cinq à quatre-vingt-dix jours, avec prolongation possible de quinze jours (trois fois de suite maximum) si l'étranger fait obstacle à son éloignement; la réduction d'un mois à quinze jours du délai de recours à la Cour nationale du droit d'asile et le développement des audiences par vidéo, pour qu'elles puissent être réalisées à distance; l'impossibilité pour le demandeur débouté de solliciter un autre titre de séjour à la fin de la procédure d'asile « sauf circonstances nouvelles ».

Xinhua

MIGRATIONS

L'ONU lance de vastes négociations sur un Pacte mondial

La tractation de longue haleine qui a débuté le 20 février, devra aboutir à la signature les 10 et 11 décembre lors d'un sommet au Maroc, d'un document international sur les migrations non contraignantes, un sujet considéré comme un défi majeur pour le monde entier.

Tous les Etats membres des Nations unies sont concernés par les négociations, à l'exception des Etats-Unis. Il s'agira de six rounds de discussions qui se tiendront à New York, à raison d'un seul par mois, notamment jusqu'en juillet, selon un projet de texte de l'accord. Dénommé Accord mondial pour des migrations sécurisées, ordonnées et

dispositions contraires à la nouvelle politique d'immigration du président Donald Trump, les diplomates soulignent que « la porte reste ouverte ». Ils assurent que l'absence américaine ne constitue pas un obstacle à l'obtention d'un accord. Il convient de rappeler que Washington a des relations très tendues avec le Mexique voisin, sur la question migratoire. Tenant compte du fait que pour certains pays, la question est très sensible et que les négociations seront complexes, le projet d'accord invoque la nécessité d'une « compréhension mutuelle » du phénomène migratoire et la nécessité qu'il suscite des « responsabilités partagées » et « une unité de vues ».

« Les migrations doivent être un acte d'espoir et non de désespoir. »

légitimes, ce projet a pour objectif « *d'accroître la coopération sur les migrations internationales dans toutes leurs dimensions* ». Il souligne « qu'aucune nation ne peut affronter seule le phénomène migratoire ». « Il est crucial que la migration internationale nous unisse plutôt qu'elle nous divise », insiste le projet.

Evoquant la situation des Etats-Unis qui ont annoncé fin 2017 se retirer de l'élaboration de ce Pacte en raison de

Dans le but de régler la question des migrants, le texte a arrêté vingt-deux mesures concrètes comme collecter des données, fournir des papiers d'identité aux migrants, qui en sont dépourvus, accorder un soin particulier aux femmes et aux enfants, fournir aux migrants un accès aux services sociaux ou empêcher toute discrimination. Cela s'avère nécessaire, puisqu'au-delà des mouvements de la population provoqués par des conflits, plusieurs experts estiment que d'autres migrations

massives vont être déclenchées par le réchauffement de la planète.

Le lancement des négociations sur les migrants intervient alors que dans un rapport en lien avec le projet de ce Pacte rendu public début janvier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, soulignait que les Etats membres de l'organisation internationale devaient se préparer à gérer de larges mouvements de migrants. « *Il y a un besoin urgent pour les Etats membres de développer une stratégie pour gérer de larges mouvements de migrants* », faisait-il valoir dans son document, en mettant en garde « les autorités qui érigent des obstacles majeurs à la migration - ou imposent de sévères restrictions sur les opportunités de travail des migrants ».

Estimant que cette manière de faire entraîne « des dommages économiques inutiles » et « *encourage involontairement la migration illégale* », Antonio Guterres avait appelé à développer auprès de la population mondiale une perception « positive » des migrations afin de lutter contre la xénophobie et les discriminations. « Les migrations doivent être un acte d'espoir et non de désespoir », avait-il souligné devant l'Assemblée générale de l'ONU.

L'institution onusienne pense que le nombre de migrants dans le monde est de deux cent cinquante-huit millions, soit 3,4% de la population mondiale.

Nestor N'Gampoula

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

COULEURS TROPICALES AU CONGO Brazzaville !

Émission animée par
Claudy SIAR

VENDREDI 23 FÉVRIER - 10H00

Atelier

'Génération Consciente' :
**«L'Afrique est-il un continent
pour la jeunesse ? »**

[Rencontre avec les étudiants]

SAMEDI 24 FÉVRIER - 17H00

Concert public

Avec : Cegra Karl
Roga Roga & Extra Musica
Biz Ice, Tresor Mvoula
Makhalba Malecheck
Lorna, 100% Setho
St Patrick Azano,
Diamant Noir, Fanie Fayar
Master-D

*À retrouver sur l'antenne de RFI
du 26 février au 2 mars, pour
une semaine spéciale "Couleurs
tropicales au Congo".*



ENTRÉE LIBRE

PAIX ET SÉCURITÉ

L'insécurité mondiale en 2017 aggravée par la multiplication des conflits

L'affirmation est du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), lors de la conférence annuelle sur la politique de sécurité internationale, tenue le 18 février, à Munich, en Allemagne.

A la cérémonie d'ouverture de la conférence, Antonio Guterres a précisé que « Les conflits deviennent de plus en plus interdépendants et de plus en plus liés à une nouvelle menace terroriste mondiale pour nous tous », ajoutant que « Les menaces mondiales et la multiplication des conflits aux conséquences humanitaires dévastatrices ont été les deux changements qualitatifs de l'année dernière, qui ont aggravé la situation sécuritaire mondiale ».

Pour la première fois, depuis la fin de la guerre froide, a fait remarquer le patron de l'ONU, le monde est confronté à la menace des armes nucléaires et des missiles à longue portée posés par la République populaire démocratique de Corée, qu'il appelle « un développement fait en totale contradiction avec la volonté de la communauté internationale et en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité ». Le secrétaire général a indiqué qu'il était essentiel de maintenir « des pressions significatives sur la Corée du Nord pour créer une opportunité d'engagement diplomatique sur la dénucléarisation pacifique de la péninsule coréenne dans un cadre régional ». « Les deux parties prenantes clés liées à cette crise, les Etats-Unis et la Corée du Nord », a-t-il soutenu, doivent être capables de « se réunir et d'avoir une discussion sérieuse sur ces questions ».

Le deuxième changement concerne le Moyen-Orient au sens large, qui, selon

lui, s'est transformé en un « nœud gordien », avec différentes lignes de fracture interconnectées qui ont créé un véritable borbier.

Mettant en exergue le conflit israélo-palestinien et les guerres en Syrie, au Yémen et en Libye, António Guterres a déclaré : « Aujourd'hui, tout le Moyen-Orient est devenu un véritable gâ-

« Aujourd'hui, tout le Moyen-Orient est devenu un véritable gâchis ».

chis ».

A cet effet, le secrétaire général de l'ONU a mis en garde contre l'absence d'une vision commune dans la région et a déclaré que même si les intérêts sont contradictoires, les menaces que représentent ces conflits justifieraient certains efforts de rapprochement.

En ce qui concerne la cybersécurité, Antonio Guterres a appelé de tous ses vœux à une discussion sérieuse sur le cadre juridique international dans lequel se déroulent les cyberattaques.

Il a, en outre, assuré que « les Nations unies seront prêtes à être une plateforme dans laquelle différents acteurs pourraient se réunir et discuter de la voie à suivre, afin de trouver les approches adéquates pour s'assurer que nous sommes capables de traiter le problème de la cybersécurité ».

Yvette Reine Nzaba

TCHAD

Une «journée sans presse» le 21 février

Les médias tchadiens vont rester silencieux, ce mercredi, pour dénoncer les mauvais traitements, les intimidations et les arrestations dont les journalistes font l'objet et exiger de tous les autres corps un minimum de respect de leur métier.

La déclaration a été faite, le 19 février, par Belngar Larmé, président de l'Union des journalistes du Tchad (UJT).

En collaboration avec toutes les organisations des journalistes et des médias, l'UJT demande aux directeurs des télévisions, des radios publiques et privées, et aux directeurs de publication d'observer, scrupuleusement, cette «journée sans presse», le 21 février, dès une heure du matin jusqu'à minuit, sur l'ensemble du territoire tchadien, a précisé Belngar Larmé.

Durant cette journée sans presse, les télévisions, les radios ne doivent rien diffuser, et les journaux ne doivent pas paraître, et leurs vendeurs ne doivent même pas circuler avec des anciens numéros.

Le Tchad traverse une grave crise socio-économique, avec son corollaire de grève générale illimitée désormais sèche dans les services publics et de manifestations estudiantines et scolaires. « Mais si la presse, dans son ensemble et chaque organe selon sa ligne éditoriale, a su, dans le développement actuel de la situation, surmonté les difficultés qu'elle vit au quotidien et se mettre au-dessus de la mêlée pour jouer son rôle, l'UJT déplore un acharnement sur des médias et journalistes dans ce sacrifice consenti au bénéfice de la population », a déploré Belngar

Larmé.

Il a dénoncé le fait que les journalistes en reportage dans des lieux de manifestations et des locaux de médias deviennent des cibles de la police. « Même s'il serait fastidieux d'établir ici une liste exhaustive de tout ce que subissent, surtout pendant cette période de crise, les journalistes et médias dans l'exercice de leur métier, permettez-nous de rappeler la torture infligée au directeur de publication du journal le Haut-Parleur, Stéphane Waye, à la police judiciaire, tout comme l'incarcération sans motif élucidé jusque-là du directeur de publication du journal le Visionnaire à la prison d'Amsiné, auxquels s'ajoutent des appels anonymes, menaces verbales et filatures dont se plaignent des confrères correspondants de médias internationaux, par des individus se réclamant des agents de renseignement. », a-t-il précisé.

Dans les provinces, « les médias et les journalistes sont à la merci de gouverneurs, préfets, sous-préfets, commandants de brigade, etc. »

« Malgré les sorties médiatiques de la quasi-totalité des organisations professionnelles des médias, à travers des points de presse, communiqués de presse et interviews, ainsi que les multiples rencontres avec les autorités en charge de la sécurité publique et de la justice, pour dénoncer toutes ces dérives, la pratique continue de plus belle. Pire, aucun agent des forces de l'ordre et sécurité n'a été inquiété par la justice en dépit de la saisine du parquet par les victimes », a conclu le président de l'UJT.

Xinhua



Après la visite d'un musée à Cotonou à 9h, il découvre la statue de la Renaissance de Dakar à 16h.

Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.

Enquêteur/Enquêtrice Conflit Homme/Faune au Parc National d'Odzala-Kokoua – République du Congo

Vous intégrerez une équipe composée d'un chef de projet Conflit Homme/Faune (CHF) et d'un assistant principal. Vous travaillerez en binôme avec un(e) autre enquêteur(trice). Vous serez la majorité du temps sur le terrain et gèrerez les relations entre les villageois et le parc national sur les problématiques liées au CHF. Vous serez accompagnés de temps en temps par l'assistant principal dans vos missions. Vous participerez également à la rédaction des rapports et à la bonne compréhension des données collectées sur le terrain ainsi qu'à leur interprétation correcte.

Vos tâches en tant qu'enquêteur Conflit Homme/faune seront les suivantes :

- Dialogue et communication directe avec les communautés locales concernant les CHF
 - Organisation et animation de réunions avec les communautés locales sur les thématiques du conflit homme/faune et de la cartographie participative
 - Participation à la rédaction de rapports sur les activités et les missions effectuées
 - Réalisation des missions de terrain et prise de données GPS sur le terrain avec les populations
 - Séances de discussions avec les populations et remplissage de questionnaires
 - Saisie des données et participation à l'analyse des données récoltées sur le terrain
- Pour ce faire, vous serez basé à Mbomo, au niveau du QG du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK). Mais votre travail vous amènera très régulièrement à effectuer des séjours dans les villages bordant le parc. Les journées de travail au QG commencent à 6h45

et se terminent à 15h. Sur le terrain, les horaires de travail sont adaptés aux tâches à réaliser et à la disponibilité des communautés locales.

Lors de vos missions dans les villages, vous serez amené à aller collecter des données GPS ou des informations sur les CHF et sur les activités menées par les populations locales dans le terroir villageois, à marcher en forêt et à dormir au village ou occasionnellement en forêt.

Compétences exigées :

- Au moins trois ans d'expérience de terrain en pays équatorial/tropical, dont une expérience d'une durée minimum d'un an
- Être titulaire d'un diplôme/d'une formation en sociologie, communication, ethnologie, etc. ou se prévaloir d'une expérience professionnelle pertinente de plusieurs années dans ces domaines de compétence
- Avoir déjà travaillé en relation avec les communautés locales dans un contexte central Africain
- Parler couramment le français et avoir un bon niveau de français écrit
- Parler couramment le Lingala
- Posséder une grande capacité d'écoute
- Avoir d'excellentes capacités de communication
- Être bon orateur et animer des réunions et des assemblées avec facilité
- Être adaptable et réactif
- Être à l'aise en milieu rural
- Être organisé et rigoureux dans le travail
- Être en bonne condition physique
- Être ouvert face aux différences culturelles

- Avoir un esprit d'équipe fort
 - Savoir utiliser un GPS (prise de points, tracking, navigation, etc.)
 - Être sensible aux problématiques de conservation de la biodiversité et de développement durable
- Compétences souhaitées :
- Une connaissance préalable de la région du PNOK pourrait être un atout
 - Être préalablement familiarisé avec la démarche de cartographie participative serait intéressant
 - Parler certaines des langues locales utilisées autour du PNOK (Kota, Mboko, Makoua, Mongom, Mahongwé, Bokiba, Bakwélé, etc.) serait un plus
 - Maîtriser les bases des logiciels de traitement de texte (Word), le tableur Excel et le logiciel Powerpoint serait un avantage

Durée du contrat : 1 an renouvelable (3 mois de période probatoire)

Salaire : à discuter

Date limite de dépôt de dossier : 10 Mars 2018

Date de début de prise de poste : Deuxième trimestre 2018 (à discuter)

Dossier de candidature : Veuillez adresser votre CV (avec des noms et contacts/adresses de trois références pertinentes) et une lettre de motivation (1 page maximum) à :

Sarah TOINT

Chef de projet Conflit Homme/Faune (PNOK)
227, rue Campell, Quartier Ravin du Tchad, Plateau Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Adresse email : sarah@afrikan-parks.org

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Caissiers

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même ;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout ;
- Être disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Être rigoureux et objectif
- Être intègre, moral et loyal
- Être dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 25 février 2018 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

NÉCROLOGIE



Stanislas Okassou, Bernabin Borefé, Eric Lekoué Ntsari et la famille Ntsari ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur sœur et fille Nicette Ntsari survenu le 16 février 2018 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée au n°8 de la rue Manga, avenue des Ancêtres, derrière le commissariat de Police Kibeliba, à Talangaï. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



Edouardine Mayila, Edmond Godefroy Mayila, Nicole Danielle Mayila, Yvon Jossard Mayila, Blanche Aline Mayila, Nina Lysiane Mayila, Habib Mayila Mazila et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère Agathe Nzoutani (assistante sociale à la retraite), survenu le jeudi 15 février 2018 à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile de la défunte sis à Mayanga, arrêt de bus (Grand Marché), dans l'arrondissement 8^e Madibou - Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

SANZAS DE MFOA

La 15^e édition fait honneur à huit catégories de créateurs

Le trophée de la promotion des créateurs culturels congolais a célébré, pour sa quinzième cérémonie, les œuvres de l'esprit, le week-end dernier au Palais des congrès, en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo.

Voici quinze ans déjà que dure la belle aventure culturelle Les Sanzas de Mfoa. Pour son manager exécutif, Beethoven Henri Germain Yombo, on peut, comme une tourterelle, roucouler pour annoncer à l'univers que la colombe, avec son légendaire plumage blanc, symbole de paix, peut

désormais être exhibée forte de la rupture prônée par le chef de l'Etat, pour exprimer une fois encore l'état d'esprit de toutes ces femmes et tous ces hommes dont il parlait hier, lors des précédentes cérémonies des Sanzas de Mfoa. Beethoven Henri Germain Yombo

LES RÉCIPIENDAIRES DE LA 15^e ÉDITION

Pour l'année 2017, le jury a apprécié les challengers, les productions et les prestations ci-après :

Catégorie sculpture : Brice Cyriaque Miantoungana

Catégorie peinture : Adam Opou (peintre depuis 1986) « Mon rêve s'est réalisé, car on ne fait pas un champ sans récolter. Un peuple sans culture est un peuple sans âme », a-t-il déclaré.

Catégorie cinéma : Ori Huchi Koziya Kayser « Aucune nation ne s'est bâtie sans les œuvres de l'esprit », a-t-il déclaré

Catégorie théâtre : Juste Parfait Menidio (il a commencé sa carrière en 2014 au sein de Brazza Comedy Show)

Catégorie littérature : Virginie Awe, auteur du « Silence des femmes »

Catégorie promotion culturelle : Ghislain Milandou alias Zedem (il a encouragé et félicité le groupe Pella Yombo (GPY) pour le travail qu'il fait).

Catégorie mode : Thiana Tikou Pembé- Queens Tawa

Catégorie musique : Setho Tosaire d'Impression des As avec l'album Mobali ya bololo

L'invité d'honneur de la quinzième édition des Sanzas de Mfoa, la chanteuse camerounaise Daphne, a reçu le prix d'honneur. Elle a été congratulée par l'ambassadeur du Cameroun au Congo.

a invité le nouveau ministre de la Culture et des arts à prendre la responsabilité de la vérité républicaine qui voudrait que l'on fasse, sans sévérité mais avec lucidité, un bilan actantiel de l'investissement à la promotion de la culture depuis les temps d'un passé antérieur d'une semaine culturelle à l'échiquier national, classée dans les tiroirs des oubliettes, cette banque de données où la pile de dossiers pourrait rivaliser en hauteur la tour Nabemba.

Le Congo, a poursuivi Beethoven Henri Germain Yombo, est un vivier culturel. Le fleuve Congo, à lui seul, est un spectacle grandeur nature célébré par les poètes et artistes de ce pays. « *La République du Congo, je ne le clamerai jamais assez ici, est un potager culturel dont les jardiniers nombreux n'attendent qu'un coup de pouce de ceux dont la mission, du fait du prince, est de booster cette ingéniosité congolaise dans l'espace et le temps où le rêve, la vie de rêve, le rêve de la vie en rose, seront une belle rose à cueillir dans l'allégresse nationale. Car nous avons bien meilleurs ici qu'ailleurs, des minerais en matière grise, en art scénique, beaux-arts et littérature, d'une brillance incandescente* », a-t-il dit.

Galvanisé par la décimât de la « Nuit du Congo à Rome », Beethoven Henri



Juste Parfait Menidio recevant son trophée des mains de l'ambassadeur du Cameroun au Congo (Adiac)

Germain Yombo a informé l'auditoire que la onzième édition de la « Nuit du Congo à ... » se tiendra à Kigali, au Rwanda, ou à la Havane, à Cuba. Prenant la parole peu avant l'issue de la soirée, le ministre de la Culture et des arts, qui a d'abord félicité le comédien Ghislain Milandou alias Zedem pour son prix de promotion culturelle, qui n'est que la reconnaissance du travail accompli, a déclaré en ce qui concerne les Sanzas de Mfoa : « *En 2003, lorsque cette initiative a commencé, j'étais toujours au ministère de la Culture et des arts. J'ai vu grandir Les Sanzas de*

Mfoa... Je demande à son manager de toujours persévérer... Nous avons entendu les jérémiades, les lamentations. Le ministère mettra à la disposition de Juste Parfait Menidio, le billet d'avion pour Abidjan en Côte d'Ivoire en vue de répondre à l'invitation du Masa. », a promis Dieudonné Moyongo.

La cérémonie a été agrémentée par plusieurs groupes dont Le Chœur des Séraphins ; Kingoli universal... L'applaudimètre de la soirée a été l'artiste camerounaise Daphne, invitée d'honneur de la quinzième édition.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

France (Ligue 1)

France, 26^e journée, 1^{re} division

Monaco, sans Jordi Mboula, corrige Dijon (4-0). Eden Massouema est resté sur le banc, tandis qu'Arnold Bouka Moutou était laissé à disposition de la réserve.

Angers, avec Prince Oniangué, mais sans Fodé Doré, Angers s'incline face à Saint-Etienne (0-1).

Caen perd deux points contre Rennes (2-2), avec deux pénalités ratés. Durel Avounou, titulaire comme latéral gauche dans une défense à cinq, a été remplacé à la 61^e, tandis que Brice Samba junior est resté sur le banc (aligné avec la réserve dimanche lors de la victoire sur Dieppe). Dans les rangs rennais, Faitout Maouassa est entré à la 86^e.

Montpellier, avec Morgan Poaty sur le banc et sans Bryan Passi, bat Guingamp (1-0).

Nice et Nantes partagent les points (1-1). Jules Iloki, titulaire surprise sur le côté droit, a été remplacé à la 77^e.

OM, sans Christian Madédé, l'emporte face à Bordeaux (1-0).

Angleterre, 25^e journée, 3^e division U23

Chris Goteni était titulaire lors de la défaite des U23 d'Ipswich face à ceux de Charlton (1-2).

Espagne, 24^e journée, 1^{re} division
Merveil Ndockyt a disputé ses premières minutes en Liga espagnole : remplaçant lors de la large victoire de Getafe face au Celta Vigo (0-3). Le milieu international est entré à la 86^e, juste après le 3^e but de son équipe.

Israël, 23^e journée, 1^{re} division

Le Bnei Yehuda Tel Aviv s'incline lors de son déplacement chez le Beitar Jérusalem (0-2). Mavis Tchibota était remplaçant au coup d'envoi. Sixième et dernier qualifié provisoire pour les play-



Première apparition en Liga pour Merveil Ndockyt lors du succès de Getafe sur le Celta Vigo (getafecf.com)

offs, le Bnei Yehuda conserve 7 points d'avance sur le 7^e à 3 matchs du terme de la saison régulière : encore une victoire, minimum, et le club de Tel Aviv sera qualifié pour la phase finale.

Israël, 23^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou bat Hapoel Nazareth (2-0). Et revient à 1 point du 2^e et à 5 points du premier.

Italie, 25^e journée, 3^e division, groupe C

John-Christopher Ayina était titulaire lors du succès de Bisceglie sur le terrain de la Juve Stabia (2-0). Remplacé à la 82^e.

Italie, 24^e journée, 4^e division, groupe F

LUSD Pratola de David Bitsindou, titulaire, est battue à domicile par le Matelica Calcio (0-3).

Portugal, 25^e journée, 2^e division

Sporting Covilha et Gaius Makouta, remplacé à la 59^e, s'inclinent à domicile face à Leixoes (0-2).

Suisse, 21^e journée, 2^e division

Aarau bat Chiasso (4-1). Igor Nganga a joué l'intégralité du match.

Match nul du Servette sur le terrain du Xamax (1-1). Sans Dominique Malonga, écarté du groupe.

Turquie, 22^e journée, 1^{re} division

Bursaspor et Dzon Delarge, titulaire et remplacé à la 69^e, concèdent le nul face au Yeni Malatya spor (0-0). Et stagnent

au classement : 11^e avec 27 points.

CFA, 20^e journée

Groupe A

Sans Damien Mayenga, Bergerac corrige Tarbes (4-0).

Sans Christian Madédé, la réserve de l'OM est battue à Toulon (0-2).

Sans Jordi Mboula, blessé, Monaco bat le Stade Bordelais 3-1.

Groupe B

Jean-Bryan Boukaka, titulaire, et Saint-Priest s'inclinent à domicile face à Nancy (0-1).

Le Puy bat Villefranche-sur-Saône (2-1) avec Christopher Missilou, titulaire dans l'entrejeu.

Thomas Oualembo est entré à la 70^e lors du match nul de la réserve de Lyon à Saint-Louis (1-1).

Chasselay s'impose face à Raon-L'Étape (2-0) avec Brunallergène Etou et Archi Fataki titulaires.

Groupe C

Yves Owomat est sorti sur blessure à la 54^e lors du revers de Beauvais à Reims (1-4).

Défaite à Lens pour Viry-Châtillon et Dalnath Miatoudila (2-4).

Groupe D

Ladislav Douniama était titulaire lors du match nul de Granville à Vitry (1-1).

Dorian N'Goma est lui entré à la 84^e.

La réserve du Havre bat Mantes 1-0. Alan Dzabana a joué l'intégralité du match, tandis que Bevic Moussiti Oko est entré à la 73^e. Juvrel Loumingou était absent lors du succès de Limoges sur Romorantin (2-1).

CFA 2

Notons la titularisation de Brice Samba junior lors de la victoire de la réserve de Caen sur le FC Dieppe de Jean-Guy Wallemme (2-1). Herman Moussaki (3 buts en 7 matchs cette saison) est resté sur le banc du club normand.

A Angers, Fodé Doré était aligné avec la réserve, tenue en échec par Changé (2-2). Son double poteau profite à Payet pour le 2^e but angevin.

Lors du match nul de la réserve de Nantes face au Poiré-sur-Vie (0-0), Jonathan Nsonde a manqué un penalty à dix minutes du coup de sifflet final.

A Nancy, Mons Bassouamina et Ryan Bidounga ont participé au succès de Nancy B sur Erstein (3-2).

Titulaire, Bryan Passi a été remplacé à la 30^e (sur blessure) lors du succès de la réserve de Montpellier face à Narbonne (3-1).

Camille Delourme

PARUTION

Bob Bobutaka publie sur les relations profondes entre les deux Congo

Kinshasa et Brazzaville ne sont pas les deux capitales les plus proches au monde pour rien. Et s'il n'y a jamais eu de guerre entre ces deux villes, c'est certainement parce qu'elles sont plus qu'intimement liées. Il pourrait s'agir à tout le moins d'un seul peuple séparé juste par un boulevard naturel, le fleuve Congo. C'est ce qu'explique, scientifiquement et de manière plus épistémologique, le Pr Bob Bobutaka Bateko dans son ouvrage au titre évocateur de « Congo-Kinshasa et Congo-Brazzaville. Développement, langue, musique, sport, politique et bibliologie » sorti aux éditions Edilivre, à Paris, en France.

Les premiers mots de l'ouvrage, comme par symbolisme, sont adressés à l'actuel gouverneur de Kinshasa, André Kimbuta Yango, et à l'ancien maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé (succédé en août 2017 par Christian Roger Okemba), deux responsables des deux capitales des Congo. Aussi rend-il hommage, pour l'expression fraternelle des deux Congo, aux présidents des Assemblées nationales Aubin Minaku et Isidore Mvouba, aux présidents des Sénats Léon Kengo wa Dondo et Pierre Ngolo, aux Premiers ministres Clément Mouamba et Bruno Tshibala, et aux directeurs des cabinets des présidents de la République Néhémie Mwilanya et Florent Ntsiba, ainsi qu'aux ministres de l'Enseignement supérieur et universitaire Stève Mbikayi et Bruno Jean Richard Itoua. Bob Bobutaka adresse ses remerciements particuliers au professeur égyptologue, Théophile Obenga, à qui il « trouve dans cette littérature l'expression de la continuité de son œuvre commencée par Cheikh Anta Diop sur la civilisation pharaonique ».

« L'axe Kinshasa-Brazzaville est hautement stratégique pour la consolidation de l'ancien royaume Kongo et la valorisation des peuples du fleuve Congo. Brazzaville et Kinshasa sont deux capitales les plus proches au monde à raison d'une distance de cinq à six kilomètres seulement, et ce, hormis Rome et le Vatican. », indique l'auteur dans son avant-propos qui balise une lecture aisée et enrichissante de ce livre captivant. Bob Bobutaka jette déjà un regard attentionné sur l'aspect économique des deux Congo. On apprend que la Banque mondiale - qui a créé une sous-région composée des deux Congo depuis 2015 -, a, dans un programme, signalé que « la RD Congo est l'un des pays les plus importants en termes de volume de financement de la Banque mondiale. Il y

a au total un engagement de financement de 3,5 milliards de dollars américains pour la RD Congo qui est placée au troisième rang en Afrique, au Sud du Sahara. ». L'auteur ajoute à propos du Congo Brazzaville que « les aspects économiques sont liés à la diversification de l'économie congolaise. », comme le décrit le « Rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo : investir avec efficacité dans les infrastructures du pays ».

Le Pr Bob Bobutaka revient sur la découverte de Kinshasa par Henri Morton Stanley et un brin d'histoire de la colonisation avec Léopold II, ainsi que celle de Brazzaville par Pierre Savorgnan de Brazza, évoquant au passage la Conférence de Brazzaville axée sur la politique de la colonisation française en Afrique avec Charles De Gaulle. Et il donne cette précision par rapport à l'appellation « Congo » : « Il y a lieu aussi de noter que la première utilisation du terme « Congo » au pays de Denis Sassou date de 1891 avec la dénomination le « Congo français » alors qu'au pays de Joseph Kabila, la première utilisation date du 17 novembre 1879 par la création de l'Association internationale du Congo ». L'auteur note, toujours dans son avant-propos très instructif, ceci : « la stratégie de paupérisation intellectuelle a été largement développée dans les anciennes colonies de ces deux pays (Belgique et France) », par rapport aux colonies britanniques en Asie comme l'Inde, l'Indonésie, etc.

L'auteur aborde aussi l'importance de la bibliologie pour le problème de développement de l'Afrique. Aussi rappelle-t-il que « Les phénomènes bibliologiques en rapport avec l'écriture et la lecture sont aussi vieux que l'invention de l'écriture en Mésopotamie et en Egypte. En outre, si l'écrit constitue le premier média de masse, l'écriture est l'expression de création des paradigmes des sciences de l'information et la lecture constitue le contexte naturel de la communication ». Ceci est d'autant important, car, « Les pays africains éprouvent de sérieuses difficultés pour leur développement ; car ils respectent rarement les écrits qui constituent, pourtant depuis la fin de la préhistoire, le fondement du paradigme civilisationnel de l'humanité ».

Economie de l'ouvrage...

A l'endos du livre, il y est brossé l'économie de l'ouvrage. « En dépit du fait que



La couverture de l'ouvrage du Pr Bob Bobutaka sur les deux Congo

l'écriture du mot Kongo ait été transformée en Congo, ces deux républiques sœurs reflètent l'héritage toponymique du Royaume Kongo. De 1960 à 1964, le Congo Kinshasa et le Congo-Brazzaville avaient la même dénomination : la République du Congo. Parmi les éléments communs aux deux Congo, nous observons aussi que les deux drapeaux congolais semblent avoir une même configuration, notamment les couleurs : rouge et jaune ; chaque drapeau est traversé par une barre pouvant expliciter l'importance du fleuve ; et tous deux possèdent deux formes triangulaires. », indique l'auteur.

Ce livre, note-t-on, développe un schéma diversifié au contenu historico-archivologique construit à partir des chapitres suivants : « Les Banumu-Bobangi et Lingala entre les deux Congo » ; « Les questions relatives au maintien de paix de l'ONU au Congo-Kinshasa » ; « Les Juifs en République démocratique du Congo ». Un autre chapitre met en exergue les considérations sur les barrages d'Inga, la balkanisation et la décentralisation de la République démocratique du Congo. Par ailleurs, les chapitres sur les émeutes de Léopoldville, du 4 au 7 janvier 1959, l'organisation des tables rondes et des élections législatives de 1960 et la cérémonie de l'indépendance du Congo-Kinshasa sont exploités avec un accent particulier sur la Déclaration de l'in-

dépendance du Congo-Kinshasa.

Enfin, il y a aussi un chapitre intitulé « Kinshasa - Brazzaville : l'université, le sport et la culture » qui met en relief les considérations communes aux deux capitales. L'auteur met aussi en relief la Banque mondiale qui a créé sa propre sous-région comprenant les deux Congo, une initiative qui devrait être considérée comme un atout important pour revigorer les liens de fraternité entretenus par la population des deux rives du fleuve Congo.

Par ailleurs, le sport, la musique, la langue et l'identité culturelle commune, comme facteurs synergiques, sont exploités afin d'impulser le développement désirable et le développement durable des peuples congolais. Si le développement durable mise sur la postérité, le développement désirable, quant à lui, prône le bien-être et le mieux-être de la population contemporaine.

L'auteur

Bob Bobutaka Bateko est professeur à l'Institut supérieur de statistiques de Kinshasa et à l'université de Kinshasa. Il est détenteur de six diplômes d'études supérieures et universitaires, dont un doctorat en sciences de l'information et de la communication (Sic), un diplôme d'études approfondies en sciences de l'information et de la communication, un diplôme de 3e cycle en bibliothéconomie, une licence en sciences et techniques documentaires option archives (Bac+5) ; une licence en sciences et techniques documentaires, option : bibliothèque-documentaire (Bac+5) et un diplôme de graduat en sciences et techniques documentaires (Bac+3). Pourvu d'une riche expérience professionnelle, il a travaillé à la Banque mondiale, à la Mission de paix des Nations unies en RD Congo, en collaboration avec la « Radio Okapi », au Programme des Nations unies pour le développement et au Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. Sur la demande d'un des premiers ministres congolais à la Banque mondiale, il a été affecté aux cabinets de deux Premiers ministres dont Antoine Gizenga et Adolphe Muzito comme technocrate archiviste-documentaire dans le domaine de la gouvernance administrative. Chercheur, il est auteur d'une dizaine de livres et de plusieurs articles scientifiques sur l'épistémologie, les SIC et d'autres domaines.

Martin Engimo

MARCHE POUR L'ALTERNANCE

L'Eglise confirme le rendez-vous de dimanche prochain

L'épiscopat en République démocratique du Congo a demandé, le 19 février, aux Congolais de « demeurer debout et vigilants », à six jours d'une troisième manifestation pacifique contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila.

« Nous n'abandonnerons jamais notre engagement pour l'avènement d'un Etat de droit », a écrit, dans un communiqué, la Conférence épiscopale du Congo (Cénco), à l'issue d'une assemblée plénière des évêques. Le second mandat du président Kabila a pris fin le 20 décembre 2016. Des élections sont prévues le 23 décembre 2018. L'épisco-

pat demande aux autorités d'« annuler » les interdictions des marches ainsi que « les poursuites et les menaces à l'endroit des organisateurs ». Une troisième marche est prévue le 25 février, à l'appel d'un Comité laïc de coordination (CLC) proche de l'Eglise. « Levons-nous et marchons pour dire non à la dictature », a écrit le CLC dans son appel. Interdites, leurs deux dernières marches ont été réprimées à balles réelles - une quinzaine de morts d'après l'Eglise, deux d'après les autorités. Cinq membres du CLC sont sous mandat d'arrêt, selon un juge

du parquet. L'épiscopat a aussi réaffirmé son « soutien » et sa « proximité » avec sa figure emblématique, le cardinal-archevêque de Kinshasa, Laurent Monsengwo, à couteaux tirés avec le pouvoir après des mots très durs envers le régime. Dans cette déclaration très politique, la Cénco s'inquiète de « faits très graves et des attitudes hostiles », pendant que le pays est censé « préparer à la tenue des élections en vue d'une alternance pacifique au pouvoir ».

Les évêques citent, entre autres, la « polémique autour des machines à voter ».

Les Etats-Unis avaient affirmé récemment leur opposition à l'utilisation de ces outils pour les trois élections prévues le 23 décembre. « Sans machine à voter, il n'y aura pas d'élections » dans les délais, avait répondu la commission électorale. L'épiscopat avait parrainé un accord politique le 31 décembre 2016 prévoyant des élections fin 2017, finalement reportées de nouveau. L'épiscopat dénonce « l'application sélective et biaisée » de cet accord, qui prévoyait aussi la libération de prisonniers politiques.

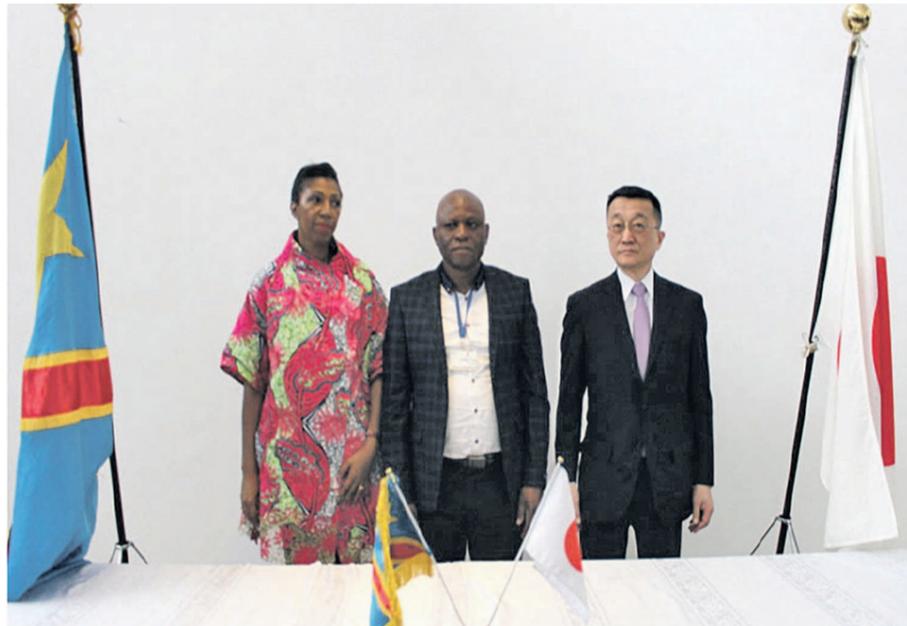
AFP

HÔPITAL GÉNÉRAL DE N'DJILI

Bientôt un bâtiment pour la salle d'urgence

La construction prochaine de l'ouvrage est le fruit de la signature d'un contrat de don à la hauteur de 90 868 dollars américains entre l'ambassade du Japon et l'établissement hospitalier.

L'accord prévoit, outre la construction d'un bâtiment pour la salle d'urgence financée totalement par l'ambassade du Japon, la fourniture des équipements médicaux à l'Hôpital général de référence de N'Djili. Cet équipement, selon l'ambassadeur du Japon, Hiroshi Karube, « permettra non seulement d'augmenter la capacité d'accueil et d'améliorer l'environnement médical, mais il pourra aussi assurer un diagnostic rapide et offrir un service adéquat, afin de renforcer le système de santé dans la commune de N'Djili ». Un cadre sera aménagé pour la prise en charge des victimes de violences sexuelles, a-t-il ajouté. Tout en réitérant l'engagement de son pays à soutenir les efforts de la République démocratique du Congo (RDC) dans le secteur de la santé, l'ambassadeur nippon a rappelé que son pays accorde aussi une grande importance à la fourniture de meil-



La représentante du chef de l'État en matière de lutte contre les violences sexuelles, le responsable de l'Hôpital général de N'Djili et l'ambassadeur du Japon

leurs services de santé et à l'amélioration de l'accès de la population aux services de santé de base pour garantir la « sécurité humaine », axe prioritaire de la politique

japonaise en RDC dans ce domaine. Hiroshi Karube a, par ailleurs, sollicité une coopération et une coordination étroite entre l'équipe de gestion de l'Hôpital de N'Djili et

les organes concernés « afin que ce projet s'achève avec succès ».

En matière de lutte contre les violences faites à la femme, il ya lieu de dire que c'est la deuxième fois que l'ambassade du Japon finance un projet soutenu par Mabunda Lioko, représentante personnelle du chef de l'Etat, chargée de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants, après le projet de réhabilitation de l'Hôpital général de référence de Kintambo.

Toujours dans le cadre de son appui au secteur de la santé en RDC, le Japon a signé, le 15 février, un contrat de don pour équiper le bloc opératoire du Centre hospitalier Lumbu-Lumbu, dans la province du Maniema, un centre géré par la Fondation Mapon. Ce Projet s'inscrit dans le cadre du don aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine et financé à hauteur de 89 174 dollars américains. Il porte sur la fourniture des matériels et équipements médicaux nécessaires pour la mise en service du nouveau bloc opératoire de ce centre hospitalier.

Aline Nzuzi

BENI

Cinq morts dans une embuscade de présumés rebelles ougandais

Trois femmes et deux hommes ont été tués, le 17 février, et huit autres personnes blessées vers 10 h00 (08h00 GMT) sur l'axe Eringeti-Oïcha, a déclaré à l'AFP Léon Bahungako, chef de la localité d'Eringeti.

Cinq personnes ont été tuées samedi dans une embuscade tendue par de présumés rebelles ougandais musulmans des Forces démocratiques alliées (ADF) à Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, théâtre des massacres réguliers de civils, ont déclaré des responsables locaux.

« Nous avons reçu cinq corps criblés de balles. Nous apportons des soins à quatre personnes blessées, quatre autres sont transférées à l'hôpital d'Oïcha », a déclaré à l'AFP le Dr Michel Kalombo, médecin-directeur de l'hôpital général d'Eringeti.

« Ce sont des ADF qui ont attaqué leur véhicule et les ont tués ou blessés », a-t-il ajouté. « L'armée est intervenue rapidement pour secourir et sécuriser les autres passagers jusqu'à destination contre ces ADF », a indiqué à l'AFP un officier. Présents dans le Nord-Kivu depuis 1995, les ADF sont opposés au président ougandais, Yoweri Museveni. En janvier, l'armée congolaise a lancé une nouvelle offensive contre ces rebelles accusés d'avoir tué plusieurs centaines de civils entre 2014 et 2016 dans une série de massacres dans Beni et ses environs.

Début février, les Nations unies ont inscrit sur la liste des sanctions le nom du général Muhindo Akili Mundos, officiellement commandant des opérations militaires contre les ADF dans la région de Beni d'août 2014 à juin 2015. Il est accusé d'avoir soutenu ces « massacres » de civils.

AFP

HYDROCARBURES

Kinshasa décidera seul d'une éventuelle exploration au Parc de la Salonga

Aucune réglementation en vigueur n'interdit d'effectuer des recherches dans les aires protégées. À travers la mise au point du gouvernement de la République, les spéculations repartent de plus bel sur le sort du site du parc.

Les spéculations ont redoublé après les révélations d'un journal allemand « Die Tageszeitung » sur le démarrage en vue de l'exploitation du Parc national de la Salonga, après le feu vert du président Joseph Kabila. La RDC choisit d'adopter une position très claire par rapport à toute tentative d'exploration du pétrole au Parc national de la Salonga. Avec ses 33 350 km², le site représente la deuxième plus grande réserve de forêt tropicale pluviale d'Afrique. À l'échelle mondiale, l'on présente le site classé patrimoine de l'Unesco comme la deuxième plus grande forêt tropicale au monde. Le site est réputé aussi pour ses espèces rares, dont les éléphants de forêt, les chimpanzés nains et les paons du Congo.

Kinshasa ne se met pas à dos ses propres lois qui lui permettent, d'ailleurs, d'explorer dans n'importe quelle partie du pays. Toutefois, aucune information officielle n'établit une volonté de mener à son terme une telle entreprise. Pas de campagne d'exploration en vue mais plutôt une clarification des officiels congolais. Dès le signe de présence pétrolière dans une région sensible, le gouvernement de la RDC va se réunir avec des experts en vue d'évaluer les dangers possibles d'une exploitation.

Laurent Essolomwa

ENJEUX DE L'HEURE

L'Eglise catholique refute un deal politique avec l'UDPS

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) a, dans une récente mise au point, réaffirmé la neutralité de l'Eglise Corps du Christ qui n'est inféodée à aucune organisation politique.

Jean Marc Kabund, secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) faisait croire récemment à l'existence d'un partenariat entre son parti et l'Eglise catholique, dans une perspective de mobilisation pour la réussite des marches initiées par le Comité laïc de coordination (CLC). Des propos qui ont sonné faux dans les oreilles des évêques catholiques. Le secrétaire général de l'UDPS a poussé l'outrecuidance jusqu'à revendiquer la réussite de ces marches au nom de son parti politique qui aurait contribué dans les mêmes proportions que l'Eglise catholique. Selon Kabund, en effet, l'UDPS a contribué à 50% avec ses militants venus grossir les rangs des manifestants autant que l'Eglise catholique avec ses fidèles. C'était comme qui dirait, du fifty fifty, chacun ayant joué sa partition pour la réussite de ce qui tenait d'une gageure. Des vues que ne partage nullement la hiérarchie de l'Eglise catholique qui, dans une mise au point faite le 19 février par le secrétaire général de la Cénco, a tenu à recadrer Jean-Marc Kabund. « Il n'y a aucun deal politique entre l'Eglise catholique et l'UDPS », a d'emblée soutenu l'abbé Donatien N'shole, réaffirmant la neu-

tralité de l'Eglise qui défend l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre. Quand bien même il y aurait similitude au niveau des revendications, le secrétaire général de la Cénco a refusé que l'on prête à l'Eglise quelques accointances



L'abbé Donatien N'shole

avec l'opposition en général et l'UDPS en particulier. En réclamant l'application de cet accord, a-t-il dit, « l'Eglise, comme le CLC, ne s'affiche ni ne devient collabo d'une des parties ».

Autrement dit, l'Eglise catholique ne veut pas que l'on politise son action qui procède d'un besoin de démocratie et de liberté ressentie par de nombreux Congolais qui tiennent à changer le cours des événements dans leur pays. Pour elle, les acteurs politiques qui prennent souvent part à ce genre d'action le sont à titre personnel, soit comme simple chrétien ou encore comme personne de bonne volonté. « Les partis politiques qui participent aux marches initiées par le CLC ne viennent pas en politiciens. Les acteurs politiques, quant à eux, s'affichent en chrétiens catholiques ou comme tout homme de bonne volonté qui soutient la marche. », a-t-il ajouté.

Alain Diasso

ENTREPRENEURIAT

Une mission commerciale congolaise en France

La délégation sera constituée d'une vingtaine de chefs d'entreprises qui participeront, du 20 au 22 mars, au Parc des expositions de Nantes, au Salon de l'industrie et de la sous-traitance du Grand Ouest dont la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire est partenaire.

La mission entre dans le cadre du compagnonnage consulaire entre la CCIAM et la Chambre de commerce et d'industrie Nantes Saint Nazaire. Le salon de l'industrie et de la sous-traitance du Grand Ouest est un rendez-vous fixé par les entrepreneurs industriels à leurs marchés. L'événement qui se tient tous les deux ans est une plate-forme d'informations, d'échanges et de rencontres qui rassemble une offre complète de produits, d'équipements, services et solutions en matière de sous-traitance et production industrielle. Ce salon présente et valorise les techniques et technologies innovantes, créatrices de valeur et avenir du développement industriel. Il favorise l'amélioration de la performance collective des entreprises et l'optimisation des processus de production. L'événement donne la possibilité des rencontres «be to be». Cette année, il accueillera une



Une vue de la Chambre de commerce de Pointe-Noire

section plus étoffée de robotique et de drone.

Une vingtaine de chefs d'entreprises congolaises évoluant dans les secteurs concernés, notamment l'industrie, la logistique, les nouvelles techniques de l'information et de la communication et l'agro-alimentaire feront partie de la mission commerciale congolaise qui sera conduite par le CCIAM. Ces chefs d'entreprises ont en majorité participé au Parcours de l'entrepreneur, une formation en trois sessions organisée en 2017 par la CCIAM à leur intention. Sylvie Annie Bhalat, chef de pôle fichier consulaire, responsable du Parcours de l'entrepreneur, a expliqué que cette mission commerciale a été initiée pour permettre à ces chefs d'entreprises de rencontrer de potentiels partenaires et fournisseurs. Celle-ci se fera en deux phases : la participation au salon de l'industrie et de la sous-traitance de Nantes (où ils auront un stand), du 20 au 22 mars, et la participation, le 23 mars, à la journée économique du Congo qui se tiendra à la Chambre de commerce de Paris avec au programme des rencontres «be to be».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CONCERT

Berléa Bilem laisse ses empreintes à l'IFC

L'artiste musicienne est montée sur la scène de l'espace culturel de Pointe-Noire, le week-end dernier, avec un spectacle de chansons si différent des autres. Elle a laissé entonner sa voix pour le bonheur des fans.



Berléa Bilem pendant son show crédit photo «IFC»

Après un premier show en juin 2016, la jeune chanteuse Berléa Bilem a décidé de revenir sur ses pas, en livrant un concert exceptionnel le week-end dernier à l'Institut français du Congo (IFC), un show qui restera dans les annales de la ville.

C'était un beau cadeau pour bien commencer la nouvelle année. Artiste aux multiples facettes, Berléa Bilem a émerveillé le public ponténégrin qui l'a ensuite remerciée par de longues ovations. De l'avis de tous les spectateurs, d'ailleurs émerveillés par ce qu'ils venaient d'entendre et de voir, seuls de rares et d'exceptionnels artistes sont capables de produire un tel spectacle. Ce concert était merveilleux avec une régie son et lumière à faire pâlir d'envie. Un décor et une scène dignes des grands événements étaient éga-

lement mis en place pour accueillir la jeune star en devenir.

Et dès ses premières notes, Berléa Bilem a séduit les âmes, même les plus résistantes. Ses interprétations étaient pleines de vie et de couleurs.

Berléa Bilem a débuté à chanter à l'âge de 6 ans mais le public a pu la découvrir dans ce costume de chanteuse après son premier album solo sorti en 2009.

Aujourd'hui, elle est en train de se faire un petit chemin, tout en gardant la tête haute et les yeux rivés vers la réussite. Pendant ce concert à l'IFC de Pointe-Noire, le public a répondu présent pour lui manifester son amour. Apparemment, il n'était pas encore rassasié de ses prestations.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE ET ART

Le Fima aura lieu dans le département du Kouilou

Organisée par l'ONG internationale MB production que dirige Médard Bongo, la manifestation de cette année bénéficiera, pour son bon déroulement, de l'appui du préfet du Kouilou, Paul Adam Dibouilou.



Médard Bongo (à gauche) et le préfet du Kouilou (à droite) pendant leur entretien crédit photo «DR»

Créé en 2013, le Festival international de musique et des arts (Fima) est devenu l'une des principales activités culturelles. Il joue un rôle prépondérant pour encourager la culture et une entente cordiale entre musiciens et mélomanes. Cette année, la manifestation va se dérouler dans le Kouilou et le préfet de ce département a promis de s'y impliquer pour son bon déroulement. « On va faire chemin ensemble car ce n'est que de cette façon que les fils du pays peuvent s'entraider pour le développer. Ce festival va donner une autre couleur à notre département, nous allons donc voir les dates qui conviennent et mettre en place une commission qui va également veiller à sa faisabilité », a dit le préfet du Kouilou, lors d'une rencontre avec le manager de MB production.

En effet, en apportant son appui à ce fes-

tival, Adam Dibouilou entend non seulement donner une autre couleur à son département mais également la possibilité aux visiteurs venant de tout horizon de découvrir la richesse et la vitalité culturelle dont regorge son département.

Aujourd'hui, une chose est vraie, le Kouilou souffre d'absence d'espaces consacrés à la culture. Ce département ne dispose d'aucun centre de valorisation et de promotion de la culture, hormis le hall de la préfecture. Ce festival, organisé dans un esprit de valorisation et de promotion des différentes cultures du pays, pourra permettre à ce département de se rendre plus visible. Notons qu'au programme de cette manifestation, il y aura des concerts gratuits et des randonnées dans les différents endroits touristiques du département du Kouilou.

H.P.M.

LIVRES

« Stop au gaspillage des jeunes ! » présenté au public

Olivier Lincoln Bathéas Mollomb a fait la présentation de son ouvrage, le 18 février, à l'Espace culturel Le Continental situé à Mpaka, dans le 6^e arrondissement de la ville océane, Ngoyo.

Parue aux Éditions Cultures Croisées, l'oeuvre «Stop au gaspillage des jeunes ! » d'Olivier Lincoln Bathéas Mollomb décrit et analyse en profondeur les violences qu'il a subies depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Sans tabou ni détour, l'auteur brosse la situation peu reluisante que vit la jeunesse d'aujourd'hui, martyrisée, abandonnée à son triste sort et instrumentalisée. Un tableau pitoyable qui a entraîné au fil des années par la passivité de l'État, de la société, de la rue et de l'école, une révolte violente et aveugle des jeunes qui émeut tout le monde aujourd'hui. Chacun, comme dans un miroir, se regarde dans la peau de victime et bourreau. Une responsabilité collective que chacun doit assumer pour extirper ce mal qui devient un véritable serpent de mer.

De sa plume acérée, l'auteur présente le mal de la jeunesse à travers les racines du mal, les différents visages de la délinquance juvénile, les facteurs socio-culturels, économiques dus à la mauvaise gestion du



Olivier Lincoln Bathéas Mollomb présentant son ouvrage et Anne Marie Kibongui des Éditions Cultures Croisées crédit photo «Adiac»

pays, les trois grandes parties qui constituent l'ouvrage. « Me référant à ma propre histoire, à mon vécu d'enfant du 5^e arrondissement de Brazzaville qui est, d'ailleurs, l'épicentre de ce phénomène, je veux prouver avec conviction que nous sommes tous des «bébés noirs», pas dans l'action, mais dans notre être le plus profond. Car dans cet énorme moule qu'est la société congolaise, nous, les jeunes de ma génération, avons été façonnés dans l'indifférence et l'insouciance des plus absolues. Je crains qu'aucune mesure répressive, si ferme et violente soit-elle

comme elle est préconisée par le parquet de Brazzaville, ne sache guérir ce mal être plus mental que physique, si elle n'est pas accompagnée de mesure capables de nous sauver et de faire de nous des hommes utiles à la société. », écrit-il en préambule.

Pour l'auteur, enfance et violence sont deux concepts censés ne rien avoir à faire ensemble mais qui, malheureusement, trop souvent chez nous, sont étroitement liés. À la maison, comme dans la rue ou à l'école, les comportements brutaux sont rarement absents du quotidien des enfants. Pire, les

gangsters d'hier ou héros des guerres fratricides congolaises sont pris en exemple et chacun veut leur ressembler. L'exposition des enfants au tabac, à l'alcool et à la drogue ajoutée à l'absorption des potions magiques censées donner des pouvoirs naturels aux consommateurs ne font que précipiter les jeunes dans la déviance la plus absurde.

«La jeunesse détruite par sa société»

Avec émoi et effroi, Bathéas Mollomb constate que le mal est très profond et même enraciné avec l'existence des gangs ou bandes de jeunes organisés et

structurés, animés par le désir d'affirmer leur existence, leur appartenance à un groupe donné et de récupérer par la violence, disent-ils, ce que la société leur a refusé. Aujourd'hui, force est de reconnaître que l'immense potentiel que constitue la jeunesse est ignoré. Une société qui détruit ses jeunes au lieu de les aider à y jouer un rôle important. Le problème de la jeunesse est banalisé et on assiste même avec impuissance au pourrissement de ce que l'on appelle aujourd'hui le mal des jeunes sans que personne ne crie gare, constate l'auteur. Il faut chercher le mal à la racine, c'est-à-dire rechercher les causes du mal de la jeunesse au lieu de se précipiter seulement à s'attaquer aux conséquences. « En pratiquant seulement la stricte méthode punitive, on ouvre la porte à un ballet incessant de délinquants multirécidivistes entre la rue et la maison d'arrêt. Cette dernière, loin d'être un véritable centre de rééducation, risque de fabriquer des monstres. », ajoute-t-il.

Olivier Lincoln Bathéas Mollomb est né le 13 octobre 1991 à Brazzaville. Agent commercial de formation, il est agent manager et agent commercial d'artistes. Ce livre est son premier ouvrage.

Hervé Brice Mampouya

COUPE DE LA CAF

CS La Mancha en seizièmes de finale

Le club ponténégrin a arraché sa qualification, le 20 février, au Complexe sportif de Pointe-Noire, d'une belle manière en s'imposant face à l'AS Tanda de la Côte d'Ivoire un but à zéro, après un nul vierge au match à l'aller.

Le but de Guy Mbendza est intervenu à la 52^e mn de la rencontre à la suite d'un tir majestueux frappé à plus de 35m du camp adverse, tandis que la première période a été dominée par l'AS Tanda de la Côte d'Ivoire. L'équipe ivoirienne a pêché en finition, à cause de son attaquant Laurent Cédric Sahuï, très maladroit devant les occasions qui se sont présentées à lui.

Du retour des citrons, La Mancha reprend confiance et prend les initiatives. En effet, après deux occasions mal exploitées par le butteur Guy Mbendza, il a réussi à faire mouche en inscrivant l'unique but très salué par le public. Comme au championnat et pendant la préparation, La Mancha a confirmé qu'elle est meilleure en seconde mi-temps du match qu'en première, puisque tous ses buts n'arrivent qu'à cette période.

La victoire propulse La Mancha

en 16^{es} de finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) de football pour la première fois, après trois premières aventures manquées respectivement en 2001 face à Aviação d'Angola, en 2002, devant Satellite de la Côte d'Ivoire et en 2003 face à Jeunesse club d'Abidjan en préliminaire. La réussite de la Mancha est également un pari gagné par l'entraîneur Ghislain Tchiamas qui s'est donné dans l'ouvrage depuis son arrivée dans le club. Sur quatorze matchs disputés en préparation et au championnat, le nouveau coach et son équipe n'ont perdu aucun, mais ils ont encaissé trois buts.

Après la qualification du club ponténégrin, Guy Mayolas, le représentant de la Fédération congolaise de football à cette rencontre, n'a pas manqué de le féliciter. « Les enfants ont fait ce qu'il fallait, il faut les féliciter. La Mancha doit se mettre au travail pour avancer. », a-t-il indiqué.

Le président de la Mancha, en larmes, a salué tout le groupe ainsi que le public qui s'est mobilisé pour son équipe. « Je suis très content et les mots me manquent. Les enfants ont respecté les consignes. Aujourd'hui,



La Mancha célébrant le but (Adiac)

L'équipe est passée au deuxième tour; nous allons beaucoup travailler pour accéder à la phase de poules. », a-t-il dit. Ghislain Tchiamas a, pour sa part, dédié cette qualification à son président, Éric Moandhalt, à qui il a fait confiance pour cette aventure africaine.

La Mancha a ouvert la voie de

la qualification aux trois autres clubs congolais, à savoir Cara en coupe de la CAF au stade Alphonse-Massmaba-Débat, à Brazzaville, après une courte défaite à l'aller contre Assante Kotoko de Kumassi (Ghana), alors qu'en Ligue de champions, l'AC Léopards sera reçu à Lomé, au Togo, après une victoire à domicile de

2-1, et l'AS Otoho à Alger avec un avantage de deux buts à zéro à Owando à l'aller. Soulignons que l'AS Tanda, éliminé pour sa troisième aventure, entend redoubler le travail. « Pour un but de 40 m, c'est difficile à accepter. L'entraîneur des gardiens va l'apprécier », a signifié l'entraîneur.

Charlem Léa Legnoki

BUSINESS

Livraison de repas à domicile, la course est lancée

Si le secteur est porteur, au regard de l'engouement suscité chez les startups, il expliquerait qu'il soit promis à un bel avenir en pariant sur de nouvelles habitudes de consommation édictées par la numérisation et de nouveaux codes sociologiques.

Les startups et restaurants ont occupé de nos jours les réseaux sociaux pour mieux communiquer. D'ailleurs, grâce à la mobilité que réfèrent ces applications de plus en plus usuelles, le business de livraison de repas à domicile ou au bureau s'y passe presque totalement. Des pages sponsorisées adossées à des sites e-commerce ou vitrines pour certaines, voilà qui fait l'affaire que découvrent les consommateurs, parfois sceptiques sur la fiabilité de l'opération.

Pourtant, ces startups et restaurants ne se découragent pas. Si certains proposent de livrer des plats faits maison, d'autres servent d'intermédiaire entre les restaurateurs et les consommateurs. Entrepreneuse dans le secteur du numérique, Karla Padou, jeune congolaise, a initié le projet Kita Mata, en novembre 2017, se positionnant sur une clientèle faite en majorité de travailleurs au centre-ville et dans la périphérie.

Avec des points de raccordement plantés dans la ville, et une équipe de commerciaux connectés en réseaux grâce à internet, Kita Mata se sert de Facebook et WhatsApp comme plate-forme de base pour proposer son offre initiale aux prix inhabituels. Ici, une commande d'un Sandwich plus un jus et un dessert y compris, la livraison est proposée à 1000 FCFA. De quoi brouiller les concurrents. Si Karla Padou se réjouit d'écouler chaque jour une centaine de sandwiches,



Livraison à domicile, à moto dans un quartier de Brazzaville (DR)

reste à améliorer l'offre qui va au-delà d'une heure parfois entre la commande et la livraison.

Chez Wingu, startup montée par Jovani Moanda, il y a plus de deux ans, avec enseigne dans la splendide cité du quartier Clairon, à Brazzaville, les repas à domicile font partie d'un segment de l'e-commerce que la société a développé depuis. Wingu ne lorgne pas que les réseaux sociaux comme la plupart de ces « marchands online » pour vendre. La société a misé sur les applications mobiles, développées chacune pour Brazzaville, Pointe-Noire et la République démocratique du Congo, et disponibles chez Playstore. On peut y acheter pizza, pâtisserie, fastfood, volaille, viande, poisson, café, pain, lait, céréales et autres et livrés à domicile.

En ciblant le secteur agropas-

toral, la société Day Entreprise que dirige Franck Mackoye, 31 ans, a également lancé la livraison à domicile. Elle a épinglé entreprises, hôtels, société de catering et particulier. Avec une gamme de produits composés de fruits, légumes, produits vivriers, Day Entreprise mise sur ce marché pour accroître sa clientèle.

Livrer à tout prix, même sans internet et moyens opérants

Les échos de ce marché en pleine croissance ont attiré d'autres établissements, même les plus indomptables aux innovations. Si les grands restaurants ne semblent pas encore être inquiets sur les parts de marché qu'égrènent silencieusement ces nouveaux venus, des petits restaurants se sont lancés dans l'aventure. Ce sont pour

la plupart des établissements tenus par des sujets ouest-africains et libanais. Pas besoin d'un smartphone connecté, car la commande se fait au téléphone grâce au marketing de bouche à oreille. Et la livraison à vélo, avec possibilité de payer en espèces. A Bacongo, Adams, un cuisinier malien, qui tient une petite gargote sur l'avenue des Trois-Francis, revendique une cinquantaine de plats le jour, depuis bientôt six mois qu'il a opté pour ce marché.

Tous expliquent un besoin certain des clients de faire des économies en évitant de se déplacer et de gagner du temps. D'autres facteurs comme la crise économique déjouent les plans restaurants, et permettent l'intrusion de ces petits plats moins chers et livrés en plus à domicile, assure, sans crainte, Mireille Ngangou, ténancière d'un grand restaurant de la place. A leur tour, les aficionados de l'innovation technologique expliquent ce boom par les commodités qu'offre la digitalisation de la livraison à domicile et les modes de paiement numérisés, même si c'est encore à l'état rudimentaire.

Sécuriser les paiements en améliorant le service

Si le marché de la livraison à domicile a un bel avenir en matière d'approche client, les modes de paiement restent un facteur à gérer, suggère Karla Padou. Malgré une prestation en ligne, le service Kita Mata qu'elle propose opte encore pour les paiements en espèces à la livraison, avec des risques éventuels de voir une commande exécutée

être annulée en raison de l'absence du client lors de la livraison, par exemple. « *Tout ce qui est online revêt encore beaucoup trop l'image de l'irréel ou du risque pour le Congolais. Ce n'est pas demain qu'ils accepteront, par exemple, de connecter leurs cartes bancaires à notre plate-forme. Pis encore, combien d'entre eux ont des cartes bancaires ?* », explique l'entrepreneuse.

Un doute que ne partage sûrement pas Jovani Moanda. Outre les paiements par carte bancaire, Wingu utilise un partenariat avec MTN mobile money pour les achats. « *On observe une croissance dans ce volet. Chez nous, sur une dizaine de commandes, par exemple, trois se font sur paiement mobile money.* », dit-il, soulignant que les consommateurs s'adaptent peu à peu à ces transactions.

Un jugement certain ? Vraisemblablement, devant l'enthousiasme des établissements de restauration et de livraison à intégrer les outils numériques. Chez Day Entreprise que dirige Franck Makoye, l'heure est à la réflexion pour intégrer le paiement mobile, à l'instar d'autres modes de transactions. La société, comme d'autres startups, qui ont pris conscience de l'évolution significative du nombre des abonnés à la 3G et 4G au Congo, qui représente quelque 2,3 millions d'utilisateurs internet mobile en 2017, veulent se servir de cet écosystème favorable pour développer les services, comme ceux de la livraison de repas à domicile.

Quentin Loubou

MALI

Les forces françaises font vingt morts

La Force Barkhane a frappé au sein des groupes jihadistes, dans le nord-est du pays.

Les forces françaises ont conduit une opération militaire, dans la nuit du 13 au 14 février, dans le nord-est du Mali, entre Boughessa et Tin-Zawaten, près de la frontière avec l'Algérie, occupé par les groupes armés jihadistes. Tout a commencé par des frappes aériennes, suivies par des assauts hélicoptérés, appuyés par des hélicoptères Tigre d'attaque. L'état-major des armées, à Paris, a fait état d'un bilan provisoire d'« *une vingtaine de jihadistes mis hors de combat (tués ou capturés, de trois véhicules détruits et de la saisie d'un grand nombre de documents)* ». Cette attaque visait particulièrement le groupe jihadiste Ansar Dine, dirigé par Iyad Ag Ghali. Le chef d'état-major des armées (Céma) a félicité les forces françaises qui ont conduit un « *raid audacieux contre les groupes armés terroristes dans la région du nord-est du Mali* ». Le bilan fait état de « *vingt-trois terroristes, dont des chefs d'Ansar Dine, ainsi que d'Al Mourabitoun, connus pour leurs exactions à l'encontre de la population malienne, ont été tués ou capturés dans cette opération* ».

Le Céma a expliqué « *la préparation minutieuse et la parfaite coordination qui ont permis de sidérer l'ennemi par des frappes aériennes sur les objectifs, puis d'exploiter ces effets par des assauts hélicoptérés et par l'engagement au sol de nos forces* ». Mais l'identité des chefs jihadistes neutralisés lors du raid n'a pas été communiquée. De source militaire malienne, l'ancien colonel des Forces armées maliennes, Malick Ag Wanasnat, a été tué. Il était devenu l'un des proches lieutenants d'Ag Ghali.

Noël Ndong

COOPÉRATION

La Turquie aidera le Congo à améliorer son potentiel sportif

Un accord de coopération, dans le domaine du sport et particulièrement le football, sera signé entre les deux pays dans les prochains mois, a indiqué l'ambassadeur de la Turquie au Congo, Can Incesu, au sortir de l'audience avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, le 20 février à Brazzaville.



L'ambassadeur faisant le point à la presse (Adiac)

La Turquie envisage des échanges gagnant-gagnant avec le Congo qui, selon le diplomate Can Incesu, est pétri de talents sportifs avec des infrastructures de pointe. « *Le football*

professionnel est un domaine générateur d'économie. Nous allons travailler ensemble pour créer les conditions qui permettront aux joueurs congolais de découvrir le

championnat turc et que les clubs bénéficient de l'expérience turque en la matière. », a indiqué l'ambassadeur. Il a, par ailleurs, rappelé qu'il y a des joueurs congolais qui évoluent au championnat de son pays en première division. Allusion faite à Delvin Ndinga et Thievy Bifouma sociétaires de Sivasspor, actuellement sixième du championnat turc.

Can Incesu a également souligné que l'arrivée des joueurs congolais en Turquie ne connaîtra aucune difficulté, pourvu qu'il y ait entente réciproque entre le joueur et le club qui le reçoit. En rappel, la Turquie occupe la 38e place au classement de la Fédération internationale de football association. Depuis la saison sportive 2015-2016, la Fédération turque de football a pris la décision de supprimer la limitation des joueurs étrangers au sein des clubs du pays. Une ouverture profitable aux joueurs congolais, qui pourraient décrocher des contrats professionnels en attendant que le protocole d'accord entre le Congo et la Turquie soit signé très prochainement.

Rominique Makaya